VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AVRIL 192[illegible] NUMERO [illegible]



Adressez toute correspondance "LA LIBERTÉ" ABONNEMENT Canada - États-Unis - Europe -

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1516—A 1517
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

POUR UNE MEILLEURE ENTENTE ENTRE ANGLAIS ET FRANCAIS DU CANADA

Le professeur F.-W. Osborne fait un vigoureux plaidoyer en faveur de meilleures relations entre les deux grandes races — La majorité anglaise ne rend pas justice à la minorité française — Les qualités des Canadiens français

Le professeur F.-W. Osborne, chef du département français de l'Université du Manitoba, a donné une conférence, le 30 mars, à l'hôtel Royal Alexandra, devant les "Canadian Clubs", sur la coopération cordiale qui devrait exister entre Canadiens anglais et Canadiens français. Il y avait une nombreuse assistance et l'orateur a été fréquemment applaudi.

Le besoin suprême du Canada, s'il doit remplir sa destinée et prendre rang parmi les premières nations du monde, est l'unité d'esprit, a exposé avec force M. Osborne, qui a fait un excellent plaidoyer en faveur d'une meilleure entente entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise. Cet accord n'implique nullement la similitude et l'uniformité des manières et coutumes. Deux langues ne sont ni un fardeau, ni un obstacle à la vie nationale, mais un avantage marqué. De même que l'esprit d'une personne est enrichi et agrandi par la possession d'une langue seconde, de même une nation retire d'une langue seconde richesse, variété et puissance.

Justice pour la minorité

Les dissensions déplorables que l'on remarque en Europe ont eu pour cause principale la répression des minorités. Au Canada, dit M. Osborne, il y a une minorité à laquelle "nous devons manifester de la justice, de la cordialité et de la générosité. Elle y a un droit particulier à cause de son titre de première occupante, de l'héroïsme avec lequel elle a exploré et christianisé le continent, de la conviction avec laquelle elle a accepté, une fois battue, la souveraineté britannique, et de la loyauté avec laquelle elle a défendu le lien britannique pendant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis et en 1812, quand l'Angleterre était en guerre avec Napoléon."

Le professeur Osborne déclare que le Canada de langue anglaise n'a pas traité sa population française avec la générosité et les égards pour les minorités dont les institutions britanniques sont si essentiellement la garantie. Et c'est précisément à cause de ce déni de justice que le Canada souffre aujourd'hui sous plusieurs rapports. Par une politique de coups d'épingles, la population de la province de Québec a été tenue constamment dans la crainte des mobiles de la majorité.

Pas inférieurs

L'orateur parle des préjugés les plus communs qu'entretiennent les Canadiens de langue anglaise contre les Canadiens français et il en arrive à la conclusion que ceux-ci ne sont nullement inférieurs en perspicacité commerciale, en science pédagogique, en culture et en habileté parlementaire.

N'est-ce pas pour tous les Canadiens un sujet de fierté que le président de la Ligue des Nations soit le sénateur Raoul Dandurand, un Canadien français? Son habileté personnelle est rehaussée par sa connaissance des deux langues. Les interprètes à la conférence de désarmement de Washington étaient tous des Canadiens français: c'est une autre grande circonstance dans laquelle les Canadiens de langue française ont fait honneur à leur pays.

Le français que nous parlons

On a dit fréquemment, poursuit M. Osborne, que le français parlé dans la province de Québec était un mauvais français. Il est vrai que le français de la classe illettrée est pauvre, mais que dire de l'anglais de la classe anglaise illettrée? Le français des hommes d'affaires et des professionnels est l'équivalent de l'anglais parlé par les classes anglaises correspondantes. Et le Canada français a produit des chefs qui, pour les manières agréables, l'urbanité, l'élégance et la variété de la culture, n'ont pas leurs égaux dans le Canada de langue anglaise.

Le règlement XVII

Le professeur Osborne dit un mot en passant du règlement XVII qui interdit l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario pendant plus d'une heure par jour après le premier grade. Il remarque que la population de langue française de l'Ontario est à peu près égale à celle de langue anglaise de la province de Québec et que les Canadiens français n'ont jamais songé à imposer une loi équivalente. L'orateur estime que la connaissance des deux langues dans toutes les provinces du Dominion serait d'une valeur inestimable. Il n'y a peut-être pas un seul député de langue anglaise à Ottawa, dit-il, qui pourrait donner un discours tolérable en français, tandis que la plupart des députés de langue française parlent très couramment l'anglais.

Canadiens avant tout

Les Canadiens-français aiment le Canada et ils l'aiment chaleureusement; du point de vue national, c'est leur seul amour. Toute l'histoire de leur race, pour ainsi dire, a eu pour théâtre le Canada. Il n'y a probablement pas eu plus de 15,000 hommes et femmes qui ont émigré de France au Canada pendant les 152 années d'occupation française et la population française du Canada se chiffre aujourd'hui à près de trois millions.

Le Canadien français est essentiellement un travailleur du sol; de tous les Canadiens, c'est lui qui résiste le mieux au mirage des villes. Il est dévoué à son Eglise, et aujourd'hui où tant de gens déplorent la désintégration des familles et le relâchement des moeurs et de la morale, on ne saurait trop estimer l'attachement à la religion. Le Canadien français est la meilleure sauvegarde contre l'anarchie, le bolchevisme et les autres insanités qui menacent de nous faire rompre avec le passé.

"Il vaut mieux, dit en terminant M. Osborne, avoir un drapeau, un esprit et deux langues, qu'une langue et deux esprits nationaux." Ce ne serait pas une bonne chose pour le Canada d'avoir une multitude de langues, mais l'anglais et le français ont seuls des droits reconnus au pays.

Au Congrès Eucharistique de Chicago



PARLEMENT FEDERAL

UN DUEL ORATOIRE ENTRE M. MEIGHEN ET M. DUNNING

Le chef de l'opposition et le ministre des chemins de fer échangent des paroles un peu vives à propos d'une nouvelle évaluation des terres des soldats

Ottawa — La question de révaluation des terres des soldats a encore fait l'objet d'une discussion de la Chambre. La résolution a été finalement adoptée et le bill a subi sa première lecture. L'opposition n'a pas ménagé ses critiques au gouvernement, et il y a même eu un petit duel oratoire très intéressant entre le chef de l'opposition et l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, M. Dunning, qui est venu jeter la vie au milieu d'un débat qui manquait parfois d'intérêt et de couleur. Ce ne sont là, d'ailleurs, que les premières escarmouches entre M. Meighen et M. Dunning, mais elles n'ont pas manqué de piquant. L'ancien premier ministre de la Saskatchewan s'en est bien tiré et a fait vivement sentir au chef de l'opposition qu'il avait affaire à un adversaire aussi roué que lui et capable d'engager la discussion sur un terrain dangereux, mais avec succès et même avec plus d'éclat.

La mesure ministérielle pourvoit à la révaluation des terres des soldats, qui ont dû subir les conséquences de la dépréciation commune aux terres colonisables de l'Ouest, à la suite de la guerre. La nomination de comités d'arbitrage pour entendre les réclamations des soldats qui porteront leur cas en appel a donné lieu à des protestations de la part des conservateurs. M. Meighen, M. Bennett et plusieurs autres ont suggéré au ministre d'utiliser les services du juge de la cour de comté. Il y aura moins de champ pour la partisannerie politique et ce sera aussi diminuer les dépenses de l'administration de la loi.

Loi intéressée

Le chef de l'opposition a caractérisé la nouvelle loi une mesure destinée à capter le vote des soldats-colons en faveur du gouvernement. Le ministre, par l'entremise de son représentant, a trop de pouvoirs et le parlement ne saurait tolérer la consécration d'une telle mesure, qui sera un instrument de politique entre les mains du gouvernement, a déclaré M. Meighen, qui n'a pas été tendre pour le projet. Il a vigoureusement défendu l'administration conservatrice de la loi d'établissement des soldats, adoptée en 1919, contre certaines accusations du ministre des chemins de fer. C'est là ce qui a occasionné le duel oratoire dont nous avons parlé.

Industrie laitière

Le ministre de l'agriculture s'est ensuite présenté à la Chambre avec ses crédits. Il a réussi assez facilement à faire adopter un crédit de $242,000 pour l'industrie laitière. M. Motherwell n'a pas pu s'empêcher de faire de l'esprit et de jeter des bons mots. La Chambre s'est beaucoup égayée de ses remarques et des explications parfois cocasses qu'il donnait aux députés qui lui posaient des questions.

La Chambre s'est ensuite ajournée jusqu'au mardi de Pâques: un court répit qui aura permis à la députation de prendre un dernier repos officiel avant d'entreprendre la dernière période de la session, soit au moins trois mois de travail.

Le régime des pénitenciers

Mlle Agnes Macphail avait présenté, l'an dernier, une résolution relative à certaines modifications à apporter dans notre système pénitentiaire. La résolution n'avait pas été adoptée. La faconde des députés avait été cause qu'elle fut renvoyée à la fin du feuilleton. Cependant, elle avait rencontré l'approbation de presque toute la députation. Le député de Grey sud-est avait inscrit de nouveau la résolution au feuilleton de la Chambre au début de l'année. Elle a été brièvement discutée. Outre Mlle Macphail, le Dr Edwards et le ministre de la Justice ont été les seuls à prendre part au débat. La résolution a été adoptée à l'unanimité.

La mesure préconisée par Mlle Macphail demande une modification du régime actuel des pénitenciers de façon à assurer, en premier lieu, dans ces institutions, un travail productif qui tienne les détenus occupés; ensuite, aux personnes qui sont à la charge de ces détenus une certaine part des revenus provenant de ce travail; dans le cas d'un détenu qui ne doit soutenir personne, le dépôt en fiducie de cette somme, jusqu'à sa libération.

L'opinion publique au sujet des pénitenciers et du régime de vie que les détenus doivent y mener a beaucoup changé depuis quelques années. Les idées humanitaires ont préconisé l'adoucissement du régime de vie des détenus, si bien qu'un juge de New-York l'an dernier, parlait aux jurés de la vie sociale des prisonniers à Sing-Sing: cinéma tous les soirs; le baseball toutes les fins de semaine; le vaudeville une fois par semaine; des représentations du Broadway une fois par mois; du radio en n'importe quel temps. Il est à peine nécessaire de faire remarquer qu'en l'occurrence c'est aller trop loin. C'est rendre la vie des pénitenciers plus attrayante que la vie ordinaire.

Le ministre de la justice, de qui relève l'administration des pénitenciers, s'est montré favorable aux suggestions émises par Mlle Macphail. Il a fait remarquer que la rémunération du travail des détenus ne saurait jamais être très considérable, parce qu'il faut en déduire les frais d'entretien et les autres menues dépenses du prisonnier. Actuellement, les prisonniers sont occupés à réparer les édifices et les murs extérieurs des pénitenciers. C'est un travail qui durera assez longtemps. M. Lapointe favorise aussi l'emploi, par les divers départements fédéraux, des effets fabriqués par les prisonniers.

Mort de la soeur de Pie X

Rome — Après deux mois de maladie, la plus jeune soeur de Pie X, Anna Sarto, est morte. Elle avait subi une grave opération au cours de sa maladie. Elle était âgée de 76 ans et vivait avec la seule survivante de la famille, Maria Sarto.

Quatrième Tournée artistique de la "Liberté"

LA BONNE CHANSON DE FRANCE DANS LES CENTRES MANITOBAINS

L'annonce de la tournée Duprat à travers le Manitoba, pour le mois prochain, sous les auspices de la "Liberté", suscite un vif intérêt dans nos paroisses françaises. Plusieurs nous ont déjà manifesté le plaisir qu'elles auront à recevoir les deux sympathiques artistes dont la première tournée dans l'Ouest, il y a quatre ans, a laissé partout un si agréable souvenir.

En acceptant l'organisation de cette série de concerts à travers le Manitoba français, la "Liberté" n'a qu'un but: continuer et prolonger chez les nôtres l'oeuvre du bon journal par l'oeuvre de la bonne chanson.

Ces concerts donnés par Mme France Ariel Duprat et M. Armand Duprat seront un régal de choix et constitueront le grand événement artistique de l'année. C'est pourquoi nous tenons à en faciliter de préférence l'audition aux abonnés de la "Liberté". Dans notre prochain numéro nous donnerons les conditions auxquelles ils pourront entendre les deux chanteurs français partout où des représentations seront organisées.

Législature provinciale

CHEMINS DE FER VERS LES MINES

Deux compagnies sollicitent des chartes de construction de voies ferrées

La semaine parlementaire a été brève, nos députés ayant suspendu leurs travaux mercredi pour le congé de Pâques.

On s'est occupé des projets de chemins de fer vers les centres miniers du Manitoba. Deux compagnies différentes sollicitent des chartes de construction. Le besoin de nouvelles informations se faisant sentir, la discussion sera reprise plus tard.

En comité des amendements aux lois, mercredi matin, pendant qu'on discutait les amendements à la loi des liqueurs, l'accusation a été portée contre les brasseries de la province d'avoir vendu illégalement 1,250,000 gallons de bière. De nombreuses représentations ont été faites par les adversaires des cinq bills présentés par le gouvernement. L'hon. R.-W. Craig, procureur général, s'est opposé à ce qu'on expose la méthode de l'emploi des "spotters" et les conditions auxquelles ils sont engagés. La "Moderation League" s'est déclarée opposée à ce qu'on prenne $50,000 de plus sur les profits de la Commission des liqueurs pour les appliquer à la mise en vigueur de la loi.

L'assentiment royal a été donné par le lieutenant-gouverneur à 59 bills adoptés définitivement par la législature.

Grosse tempête dans l'Ontario

Toronto — La province d'Ontario a été balayée mercredi par une des pires tempêtes jamais enregistrées. Les services de communications télégraphiques et téléphoniques ont été complètement désorganisés. La tempête a été accompagnée de pluie, de grêle et finalement de neige. Les fils chargés d'une épaisse couche de glace ont cassé ou renversé les poteaux sous leur poids.

La compagnie de téléphone Bell a subi à elle seule des dommages pour trois quarts de million de dollars. On estime que les dommages en général vont se chiffrer dans les millions. Le service ferroviaire a été excellent toutefois, et on n'a pas enregistré de retard plus considérable que de trente minutes.

Montréal a été sauvé de la tempête, grâce à un vent d'est qui l'a rejetée sur le sud des Etats-Unis.

Les immigrants arrivent en masse

Le mouvement d'immigration est excessivement actif depuis quelques semaines. Presque chaque jour les compagnies de chemins de fer déversent à Winnipeg des centaines de nouveaux colons qui sont distribués de là dans différentes directions. Dans la seule journée du mercredi saint, plus de 2,100 immigrants d'outre-mer sont passés dans la ville. On remarque l'affluence inusitée de sujets britanniques dont le nombre égale presque le total fourni par tous les autres pays.

MONTREAL — M. Médéric Martin est de nouveau candidat à la mairie.

CONVENTION DES INSTITUTEURS

Les instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba sont réunis à Saint-Boniface

C'est hier soir, mardi, à 8 h., qu'a eu lieu à l'Académie Saint-Joseph l'ouverture de la convention des instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba. Notre journal étant imprimé à cette heure, nous devons forcément renvoyer au prochain numéro le compte rendu de cette première séance et de celles qui suivront aujourd'hui et demain.

Le programme d'hier soir comprenait une allocution par le président de la convention, M. l'abbé J.-A. Sabourin, visiteur des écoles, et une autre par le président de l'Association des instituteurs, le R. F. Joseph, principal de l'école Provencher. M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, a parlé sur "l'Association et le corps enseignant".

Parmi les personnes étrangères à la province qui assistent à la convention, on remarque le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles pour le diocèse de Régina.

M. l'abbé Antoine Deschambault parlera mercredi matin sur "la culture de la fierté nationale". M. l'abbé Sabourin donnera deux leçons de pédagogie aux deux séances de la même journée. Jeudi matin, le R. P. Bernier, S.J., traitera du "chant à l'école".

Le programme comporte en outre des classes d'application par les élèves de l'Académie Saint-Joseph et ceux de la Maison-Chapelle.

La convention se terminera jeudi soir par une séance publique à laquelle participera la Chorale de la cathédrale. M. l'abbé Sabourin, M. Noël Bernier et Mgr Cloutier, administrateur du diocèse, y prendront la parole.

Ligue des institutrices catholiques

Pendant ces mêmes jours, la Ligue des institutrices catholiques de l'Ouest célèbre sa fête annuelle au siège de la Ligue, Maison Saint-André, 629, ave. McDermot, à Winnipeg. Mercredi, à 7 h. 30 du soir, il y aura réunion intime des membres et salut du T. S. Sacrement. Jeudi, à 9 h., messe célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G., avec sermon par le R. P. Bourque, S.J. A midi, grand banquet présidé par Mgr Cherrier.

On exécute à Paris l'oeuvre d'un compositeur canadien

Paris — "Hercule et Omphal", l'oeuvre de C.-A. Champagne, compositeur canadien-français bien connu, a été exécuté avec succès par le fameux orchestre du Conservatoire. C'est la première fois que l'oeuvre d'un Canadien est ainsi jouée par l'orchestre du Conservatoire. Cependant l'année dernière, Rodolphe Mathieu, de Montréal, a eu une de ses compositions exécutée par l'orchestre Lamoureux, qui jouit aussi d'une grande réputation.

M. Champagne est un Montréalais élève de Guillaume Couture, l'organiste de la cathédrale Saint-Jacques. Il a obtenu une bourse du gouvernement et est allé à Paris poursuivre ses études musicales. Il est actuellement attaché aux Archives canadiennes, à Paris.

L'orchestre du Conservatoire, qui a pour directeur André Messager, a visité la province de Québec il y a quelques années.

L'école de l'Ile à la Crosse

Saint-Hyacinthe — S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers à l'évêché. Il a eu des pourparlers avec les RR. SS. de Saint-Joseph, qui prendront charge de l'école catholique indienne de l'Ile à la Crosse, dans le diocèse du Pas, Manitoba.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

ECHOS D'EUROPE

Le vénérable Fournet sera béatifié le 16 mai

Rome — Au Vatican, dans la salle du Trône, en présence du Pape, la Congrégation générale des Rites a discuté les miracles attribués au vénérable Hubert-André Fournet, fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, et proposés pour sa béatification.

La béatification du vénérable Fournet sera la première de l'année et aura lieu le 16 mai; celle de la vénérable Thouret aura lieu le 23 mai.

Les autres béatifications auront lieu les dimanches 30 mai, 6 et 13 juin; puis, dans la deuxième reprise, les dimanches 10, 17, 24 et 31 octobre.

Christophe Colomb ne sera pas canonisé

Rome — Au Vatican, on déclare que Christophe Colomb ne pourra être canonisé.

Son procès de béatification fut commencé, il y a des années, en même temps que celui de Pie IX, et les deux procès eurent un résultat négatif pour des raisons identiques ou presque.

On retient contre Pie IX le fait qu'il a signé, comme pape-roi, de nombreuses sentences de mort, et, contre Christophe Colomb, les atrocités autorisées par lui dans les pays découverts. On lui reprocha aussi des actes d'immoralité. C'est donc en vain que les "Chevaliers de Colomb" s'agitent pour obtenir sa canonisation.

Le dernier bagne flottant

La Rochelle — La "Marinière" est partie pour la Guyane avec trois cent quarante forçats, le premier groupe de déportés à quitter la France depuis plus de deux ans. La "Marinière" est le dernier bagne flottant en usage. Bariolé de rouge, de jaune, de noir et de blanc, il paraissait fantastique. Un des forçats, en disant adieu à sa fiancée, a succombé à la douleur.

Les forçats font la traversée enfermés dans quatre cages de fer. La plupart sont condamnés au bagne à vie.

Contrebandiers de journaux antifascistes

Mondone — Des bandes de Français et d'Italiens transportent en Italie des journaux antifascistes publiés à l'étranger. L'entrée de ces journaux est interdite, en Italie. Le "Corriere degli Italiani", publié à Paris, est au nombre des principaux journaux de contrebande. Des milliers de journaux antifascistes peuvent pénétrer en Italie, grâce aux confrebandiers de la presse.

Un bel exemple d'énergie

Quelques journaux ont signalé un bel exemple d'énergie donné par deux jeunes filles.

Ces vaillantes chrétiennes, âgées de moins de vingt ans, passaient devant un music-hall de Limoges. Une affiche ultra-légère attira leurs regards.

Elles se présentèrent au poste de police, voisin et invitèrent le brigadier de service à faire enlever le placard infâme.

Le brigadier alla aussitôt trouver le directeur de l'établissement qui ne put que s'excuser.

Au pôle Nord par la voie des airs

Le pôle Nord sera-t-il bientôt aussi fréquenté qu'une place publique?

Plusieurs expéditions américaines vont s'aventurer dans les régions arctiques. La première, conduite par le capitaine MacMillan, doit parcourir le Groenland, l'Islande et le Labrador, à la recherche de vestiges de la civilisation morse. Une autre, conduite par le lieutenant Byrd, va s'établir à King's Bay (Spitzberg), d'où elle rayonnera, en avion, sur le vaste territoire arctique inexploré. Les Russes préparent de leur côté une expédition qui concurrencerait celle des explorateurs américains. On apprend également que le célèbre explorateur Amundsen va tenter prochainement d'atteindre le pôle en dirigeable. Construit en Italie, l'aéronef fera probablement escale à Paris.

Aux Gobelins

Une jeune artiste, Mlle Marguerite Loyer, âgée de dix-sept ans, vient d'être reçue à l'atelier des tapis des Gobelins. Elle suivait, depuis trois ans, les cours gratuits de dessin de la manufacture.

C'est la deuxième femme admise à oeuvrer ces tapisseries merveilleuses dont l'exécution est si lente et dont les pièces si recherchées atteignent des prix fabuleux. Mlle Etevenon avait déjà bénéficié, en 1921, du même honneur qui, pourtant, est de si modeste rapport.

PARIS — Le statuaire français Eugène Deplechin vient de mourir à Thiais, Seine, à l'âge de 74 ans.

ACCEPTATION DU BUDGET PERET

C'est une grosse victoire pour le nouveau cabinet Briand

Paris — Le budget français est enfin balancé après deux ans d'efforts, alors que quatre ministères ont été défaits sur cette question ainsi que six ministres des finances.

Après avoir siégé toute la nuit, la Chambre des députés a adopté par un vote de 236 contre 159 le projet financier du gouvernement. Ce vote a été pris après que le gouvernement eut fait une question de confiance de la clause concernant la taxe d'affaires. Cette clause a été adoptée par 277 voix contre 103.

C'est la première fois depuis qu'il est ministre que M. Péret soulève la question de confiance. On croit que le Sénat adoptera cette mesure sans l'amender.

D'après les nouvelles mesures financières qui viennent d'être adoptées, non seulement le déficit budgétaire sera soldé, mais il restera un surplus qui s'étendra de 30 à 60 millions de francs. On croit que ce succès assure le pouvoir au cabinet Briand au moins pour plusieurs mois.

Environ 190 députés socialistes se sont abstenus de voter.

La seconde phase de la rénovation financière de la France aura lieu après les vacances de Pâques alors que le ministre des finances présentera un projet de fonds d'amortissement de la dette. Des mesures à ce sujet ont déjà été adoptées par le parlement pour permettre l'organisation d'une loterie et pour recevoir les contributions volontaires qui seront faites. Mais M. Péret ne considère pas que ces mesures soient suffisantes et il proposera probablement un projet de contribution obligatoire qui soit acceptable aux partis de gauche.

Le tour du monde en vingt-cinq jours

Plus vite! toujours plus vite! On parie maintenant de faire le tour du monde en vingt-cinq jours! Deux sportsmen américains se proposent de réaliser cette prouesse. Ils emprunteront tour à tour la voie des airs, la voie ferrée et l'Océan. C'est d'abord en avion qu'ils partiront de New-York jusqu'à Victoria, dans la Colombie britannique; puis sur un paquebot ils gagneront le Japon. La Sibérie sera traversée en chemin de fer, la plus difficile et la plus dangereuse étape. Enfin de Moscou les deux voyageurs viendront à Cherbourg par les airs et de là ils s'embarqueront pour New-York.

Un entrepôt de pétrole fait explosion à Brandon

Brandon, Man. — L'entrepôt de l'"Independent Oils Co." a fait explosion et a été complètement détruit. Un homme, Bert Smith, a été tué sur le coup, deux autres ont été gravement blessés. Le choc de l'explosion a ébranlé les maisons dans un large rayon. Un incendie s'est déclaré immédiatement. Les pertes sont de $20,000.

La journée de huit heures en Alberta

Edmonton — Le système de la journée de huit heures ne sera pas établi en Alberta avant que la commission d'enquête spécialement nommée, et composée de trois personnes, ait soumis son rapport pour considération à la session de 1927. Cette enquête couvrira les activités de toutes les industries et déterminera si la mesure proposée serait ou non avantageuse.

TEHERAN — La fille du shah de Perse a été proclamée héritière présomptive du trône.

VARSOVIE — Les autorités polonaises font savoir que depuis la cession de la Haute-Silésie à la Pologne jusqu'au 15 février 1926, 10,176 personnes ont émigré en France.

LONDRES — On mande de Calcutta que 50 personnes ont été tuées et 100 blessées par une tornade. Sept villages ont été détruits dans le district de Madaripur.

Nos Vieilles Légendes Canadiennes



LES LUTINS LE LOUP-GAROU



LE PERE COMPAIN, DE L'ISLE-AUX-COUDRES

La jolie brochurette publiée récemment par le Pacifique Canadien, sous le titre de "Légendes du St-Laurent", a soulevé l'admiration générale, et les journaux du pays tout entier ont été unanimes dans leurs éloges à l'adresse de la grande compagnie de transport, qui ne néglige aucune occasion de faire connaître les beautés de notre pays, en même temps que le charme de ses vieilles coutumes.

Voici par exemple ce qu'écrivait l'"Eclaireur", de Beauceville, au sujet de cet ouvrage:

"La compagnie du Pacifique Canadien, notre grande et prospère compagnie de transport, vient de publier une brochure de luxe, intitulée "Légendes du St-Laurent" qui lui fait grandement honneur. Ce travail est non seulement une oeuvre d'art au point de vue typographique, mais c'est encore un hommage rendu à la langue française et à notre race.

Depuis quelques années, les directeurs de cette puissante organisation ont eu l'heureuse inspiration, pour annoncer leurs différents systèmes de transport, de publier de luxueuses brochures, rédigées avec un soin tout particulier et bourrées de renseignements historiques et de détails des plus intéressants sur les endroits que le voyageur est appelé à parcourir. Et ce qui est à l'honneur du Pacifique Canadien, la langue française a reçu la place d'honneur qu'elle avait le droit d'occuper, dans ces différentes publications. Elle a été traitée royalement et avec un respect digne des plus grands éloges.

Cette dernière publication en est une preuve manifeste. Non seulement l'oeil est flatté par la beauté et la richesse des coloris, par le luxe du papier et l'artistique disposition des illustrations et de la matière, mais le lecteur est agréablement surpris de trouver un texte écrit dans une langue d'une exquise pureté, avec une note toute particulière et remplie de la saveur de nos délicieuses légendes laurentiennes. La lecture de ces pages nous passionne et nous sommes tout étonnés de nous trouver si vite arrivés au dernier feuillet de cette splendide publication. Ajoutons à cette trop courte appréciation que la description des différents endroits et leur illustration au pastel est d'une précision, d'un cachet qui captivent l'attention et laissent une délicieuse impression.

Nous avons cru devoir apporter ici le témoignage public de notre appréciation aux directeurs du Pacifique Canadien pour cette belle et louable initiative et féliciter très sincèrement l'auteur de cette charmante brochure ainsi que les artistes qui ont contribué à son illustration. C'est une oeuvre littéraire et une oeuvre d'art qui fait honneur à la puissante compagnie qui la publie et aux ouvriers de la plume, du pinceau et du burin qui l'ont si magistralement exécutée.

Et c'est surtout un digne hommage rendu à notre belle langue française et à notre race. Nous devons en tenir compte à la compagnie du Pacifique Canadien qui sait apprécier la valeur des Canadiens-français, dans la Confédération, et le rôle qu'ils ont à jouer pour sa grandeur et son développement."

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AVRIL 1926 NUMERO [illegible]

[illegible]

LOUIS VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

[illegible]

M. [illegible]

VERS UNE MEILLEURE ENTENTE

Encore un bon point à marquer dans la campagne pour le rapprochement entre les deux races et la reconnaissance des droits du français. Le mouvement de la *Unity League*, inauguré parmi la classe intellectuelle de l'Ontario il y a quelques années avec les résultats que l'on sait, n'est plus désormais confiné à cette seule province. On peut dire qu'il a aujourd'hui son équivalent au Manitoba, grâce surtout au professeur F.-W. Osborne, chef du département français de l'Université, qui apporte à cette oeuvre une chaleureuse conviction et un incontestable talent. Depuis l'automne dernier, il a donné plusieurs conférences et publié de nombreux articles, tous s'inspirant du désir de mieux faire connaître la province de Québec et de combattre les préjugés qu'on entretient à son égard.

* * *

Une fois de plus la semaine dernière, devant les *Canadian Clubs* (hommes et femmes) de Winnipeg, il a démontré l'enrichissement de la vie canadienne par la langue et la culture française; il a souligné les qualités foncières de notre race qui en font un rempart contre la désintégration de la famille et contre la menace du bolchevisme; il a vengé notre parler des accusations saugrenues qu'on lui décerne gratuitement dans certains milieux mal informés; il a reconnu loyalement que *"le Canada français a produit des chefs qui, pour les manières agréables, l'urbanité, l'élégance et la variété de la culture, n'ont pas leurs égaux dans le Canada de langue anglaise"*.

Et poussant courageusement jusqu'aux conséquences logiques, M. Osborne a reproché aux Anglo-Canadiens la façon dont ils traitent la minorité française, contrairement à l'esprit bien connu des institutions britanniques, et il a justement discerné dans ce déni de justice l'origine des malaises dont souffre le pays. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un orateur de langue anglaise du Manitoba tient un pareil langage à ses compatriotes. M. Osborne aura été aussi le premier probablement des chefs intellectuels de sa province à dénoncer le fameux règlement XVII et à mettre le traitement de la minorité française de l'Ontario en parallèle avec celui de la minorité anglaise de la province de Québec.

Sans doute, il n'était pas nécessaire au distingué professeur d'aller jusque dans l'Ontario pour s'apitoyer sur le sort d'une minorité opprimée dans ses droits scolaires. Si injuste que soit la situation faite à nos compatriotes de cette province, qui ne peuvent consacrer plus d'une heure par jour à l'enseignement du français, elle nous apparaît presque enviable, à nous du Manitoba, dont la langue, légalement parlant, est bannie totalement de nos écoles.

C'est d'ailleurs un collègue même de M. Osborne, le doyen J.-T. Thorson, qui, il y a quelques semaines, au Club des Jeunes Libéraux de Winnipeg, traitait à fond la question scolaire manitobaine. On se souvient qu'il concluait rigoureusement au droit des Canadiens français — en justice, sinon en loi stricte — à l'enseignement de leur langue dans leurs écoles. Il allait même jusqu'à dire que nos droits scolaires pourraient nous être restitués par un simple décret administratif, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une loi nouvelle. Cette intéressante information, à peine parue dans la *Liberté*, a fait rapidement son tour de presse au Canada et aux Etats-Unis. Le Manitoba porte à l'extérieur le poids d'une fâcheuse réputation en matière scolaire; il est juste de publier les efforts des hommes intelligents et courageux qui ont entrepris de le ramener dans la bonne voie.

* * *

L'accueil très sympathique fait par le meilleur élément de la population anglaise de Winnipeg aux plaidoyers des professeurs Osborne et Thorson est pour nous plus qu'un symptôme rassurant; il confirme l'opinion de ceux qui, sans faire preuve d'un optimisme exagéré, croient constater depuis quelques années un apaisement des querelles de races et le besoin d'une meilleure entente entre Canadiens d'origines différentes.

Au Manitoba comme dans les autres provinces, ce mouvement généreux part des milieux universitaires et intellectuels qui ont toute l'influence et tous les moyens d'action nécessaires pour le faire réussir. Un autre professeur en vue de l'Ouest, également plein de sympathie pour les Canadiens français, nous disait il y a quelque temps qu'il s'était souvent demandé si les Universités font tout leur devoir pour arriver à la solution de ce grave problème de la compréhension et de la coopération indispensables entre les deux grandes races du pays. Quand des hommes d'étude que leur situation et leur culture élèvent au-dessus des préjugés vulgaires et des préoccupations de la basse politique se posent une telle question, il est aisé de prévoir à quelle réponse ils aboutiront.

Nous nous plaisons à saluer ces alliés dont nous suivons le travail avec un extrême intérêt. En prêchant à leurs compatriotes l'importance de la connaissance du français et la nécessité de rendre justice à la minorité française, ils plaident à leur façon la cause de nos écoles dans des milieux où il nous est pratiquement impossible de nous faire entendre nous-mêmes. Ils sont les meilleurs agents de liaison entre les deux races dont ils souhaitent le rapprochement.

Donatien FREMONT.

Les bureaux de la "Liberté" sont toujours à Winnipeg

Depuis que nous avons annoncé la réouverture de l'ancienne Imprimerie du "Manitoba", à Saint-Boniface, [illegible] annonces, payer leurs abonnements, etc.; mais toute la correspondance concernant la rédaction et l'administration du journal doit être adressée au bureau de Winnipeg, 619, avenue McDermot.

Le "Courrier de Saint-Hyacinthe"

Nos compliments à notre excellent confrère le "Courrier de Saint-Hyacinthe" [illegible]

"HOC FAC ET VIVES"

Mgr Clut, l'évêque de peine, passait.

Il parcourait la France, demandant, pour les missions du Mackenzie, des coeurs solides, des hommes forts.

Sur ses pas, la Foi se levait; dans les champs de la Gaule, il glanait les serviteurs de Dieu.

— Laisse là tes filets, va. Je ferai de toi un pêcheur d'hommes.

Et le grand apôtre avait suivi Jésus de Nazareth.

Fidèle à sa mission, Mgr d'Arindèle marchait sur les traces de Simon qu'on appelle Pierre.

Pour bâtir la maison du Seigneur aux extrémités de la terre, il avait besoin de robustes ouvriers.

Pour évangéliser les pauvres, il lui fallait des âmes vaillantes.

C'est en France qu'il était venu les chercher.

Dans le pays d'Armor, aux landes de Bretagne où le parfum de genêt s'envole avec la voix des cloches, la moisson est toujours abondante.

Mgr Clut passait, l'abbé Lecorre se leva et partit.

Aujourd'hui, dans l'église de la Providence — soeur en misère de Bethléem — l'abbé Lecorre attend. Il a passé la nuit dans la prière et dans l'angoisse, demandant à la Conquérante des Incrédules s'il est digne d'être son serviteur.

Dans le grenier qui sert de chambre, où Mgr Grandin et Mgr Grouard ont couché, à genoux, aux pieds du crucifix, il s'humilie.

AUBE

L'aube enfin se lève, blême et froide, d'un matin de septembre (1).

Le R. P. Petitot, en route pour Good Hope, est là pour l'assister.

— Venez, mon frère.

La pauvre église a pris un air de fête, il y a des guirlandes en papier et des petits drapeaux.

Mgr Clut officie.

Les Soeurs Grises et les orphelines chantent le cantique d'oblation:

SACRIFICE D'AMOUR...

Pauvreté, chasteté, obéissance, persévérance, ce sont les quatre voeux qui vont diriger sa vie.

Monseigneur a déposé le calice devant le Tabernacle, maintenant il s'agenouille sur le plus bas degré puis il entonne:

Veni creator spiritus...

Les apôtres racontaient en diverses langues les merveilles de Dieu.

Ceux qui sont courbés devant vous, Seigneur, dans cette misérable église, perdue sous le cercle polaire, sont des apôtres selon votre désir. Ils ont appris les dialectes les plus abandonnés pour pouvoir apporter votre parole aux plus déshérités de vos enfants.

L'abbé Lecorre demande au Paraclet l'inaltérable onction de l'âme.

Après l'Evangile, Monseigneur dépose le manipule et parle au récipiendaire.

Il le connaît, c'est lui qui l'a pris jeune sous-diacre du diocèse de Vannes pour le conduire aux lointaines missions. Il l'a ordonné prêtre. Il va le consacrer Oblat. Mais avant a-t-il bien réfléchi sur l'acte qu'il va faire? Est-il sûr de sa foi? La grâce est-elle enfouie?

Et lorsque Monseigneur a communié, sous la conduite du Père Petitot, l'abbé Lecorre s'avance. Dans sa main droite, il tient un cierge allumé, symbole de sa foi ardente, dans sa main gauche, la formule d'oblation qu'il a écrite lui-même.

Alors, tandis que le célébrant élève la Sainte Hostie au-dessus du ciboire, lorsqu'il a prononcé pour la troisième fois Domine non sum dignus, *le jeune missionnaire récite la formule:*

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en présence de la Très Sainte Trinité, de la Bienheureuse Vierge Marie, de tous les anges et de tous les Saints et de vous, mes Frères, ici réunis et devant vous, mon Très Révérend Père, délégué par le Supérieur Général des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, qui me tenez la place de Dieu.

Moi, Auguste Lecorre, fais profession, promets à Dieu et fais voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle. Je jure et fais formellement le voeu de persévérer jusqu'à la mort dans le Saint Institut et la Société des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie.

Ainsi Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il!

Le Père Petitot dépose la formule sur l'autel.

La messe finie, Mgr Clut bénit la croix d'oblation et le scapulaire de l'Immaculée Conception, puis il donne au nouvel Oblat le livre des Règles en disant:

— Hoc fac et vives.

Devant le Saint-Sacrement exposé, dans l'allégresse des Soeurs Grises, les orphelines, les Indiens et les Métis chantent le Te Deum et le Tantum ergo.

Tandis que Monseigneur présente l'ostensoir — soleil de la Toute Puissance — les assistants courbent la tête, et s'inclinent comme des épis sous le souffle du vent.

L'Esprit de Dieu passe, le Verbe divin a quitté la droite de son Père pour apporter à ses élus sa joie et sa consolation.

* * *

Et la cérémonie terminée, Mgr Clut s'avance.

— Père, êtes-vous content?

— Oh! Monseigneur.

— Eh bien! si vous voulez que ces enfants fêtent votre oblation, il faut venir avec moi.

Et les voici tous deux, menant les chiens, faisant 64 kilomètres en raquettes, par un froid atroce, pour aller pêcher, sous la glace, de quoi ne pas mourir de faim.

A la mission de la Providence, Soeurs Grises, vieillards, orphelins, orphelines, vivent au jour le jour.

L'histoire de la mission pourrait s'écrire avec des larmes.

Depuis que les Religieux ont bâti la maison, la famine est debout sur le seuil de la porte.

Louis-Frédéric ROUQUETTE.

(L'Epopée Blanche)

(1) 6 septembre 1876.

LE JUBILE

Après avoir attiré à Rome les pèlerins par centaines de milliers pendant l'année 1925, le jubilé a été étendu pour toute l'année 1926 au monde entier.

Ce déluge de grâces divines extraordinaires [illegible]

* * *

Le mot jubilé a une origine hébraïque et résume en un point très caractéristique de la législation juive sous l'Ancien Testament.

Lorsque Dieu avait confié à Moïse la législation très spéciale de son peuple, il avait édicté une mesure d'une portée sociale et religieuse de tout premier ordre.

"Et avant la fin de la quarante-neuvième année, est-il dit au livre du Lévitique, vous sonnerez de la trompette dans toute votre terre.

"Et vous sanctifierez l'année cinquantième, et vous annoncerez la rémission générale à tous les habitants du pays, car c'est le jubilé.

"Tout homme rentrera dans ses possessions et chacun retournera à sa première famille, parce que c'est le jubilé et la cinquantième année." (Lévit. xxv).

Dieu voulait par là assurer à chaque famille le maintien de sa part de la terre promise. Les Juifs pouvaient vendre leurs propriétés, mais la valeur se calculait de telle manière qu'à la cinquantième année suivante le sol devait revenir à la famille originaire.

Qu'il y ait eu au cours des siècles des accrocs à cette règle, ce n'est pas douteux. Mais aucun peuple ne fut plus fidèle à sa loi que le peuple hébreu. Aussi le jubilé fut-il en général observé. Par là les tribus conservaient chacune sa puissance relative, par là les familles étaient préservées de leur disparition et de leur ruine.

Par le même principe les contrats de louage de la personne cessaient en même temps.

L'année du jubilé était donc un temps de grande, de très grande joie et de resserrement des liens nationaux et religieux.

* * *

Dans l'ère chrétienne, cette législation si spéciale n'existe plus, mais au cours des siècles la tradition s'est établie d'avoir pour les chrétiens des années jubiliaires. (Ce fut tous les siècles d'abord, puis tous les vingt-cinq ans.)

Ces années étaient marquées par une affluence mondiale vers Rome pour le plus d'indulgences possible [illegible]

[illegible]

Le plus grand bienfait du jubilé est, comme toute, de relever vers le ciel les fronts trop habituellement courbés vers la terre et de rendre à la religion sa place trop souvent négligée dans la société.

* * *

L'histoire de l'Eglise et les traditions racontent qu'il y eut ainsi des années jubilaires [illegible] de merveilleuse splendeur.

Pendant ce jubilé, dans tous les pays chrétiens, les missionnaires organiseront des exercices extraordinaires, la chaire retentira d'appels éloquents au retour des âmes vers Dieu. Tantôt, ce seront des missionnaires proprement dits, tantôt les prêtres des paroisses, faute de missionnaires disponibles, se prêteront un mutuel secours. Mais partout, en des formes variées, on s'efforcera de mettre l'insigne grâce du jubilé à la portée de l'ensemble des fidèles.

Faisant écho à la voix de nos évêques et de tous nos curés, nous disons à tous: Voici le jubilé, voici le temps des retours à Dieu, voici l'époque de la joie spirituelle, du pardon, de la réconciliation, voici les jours du salut.

Que les églises se remplissent, que les auditeurs se pressent autour des chaires chrétiennes, que les confessionnaux soient envahis par les fidèles et après eux la sainte Table.

Que ce soit vraiment le temps du jubilé, le temps du salut.

FRANC.

(La "Croix")

UN APPEL DE LA S.-J.-BAPTISTE POUR LE CONGRES

Notre société nationale invite les pèlerins au congrès eucharistique

A CHICAGO

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal adresse un nouvel appel à ceux qui désirent participer aux cérémonies du Congrès Eucharistique de Chicago, de s'inscrire pour le voyage qu'elle organise elle-même avec la coopération de la Compagnie du Pacifique Canadien.

Ce voyage a reçu l'encouragement des évêques de la province de Québec et déjà un grand nombre de personnes, tant membres de la Société que citoyens en général, ont envoyé leur adhésion au secrétariat de la Société. Deux grands hôtels spacieux, situés en face de l'un des grands parcs de Chicago et à quelques pas du Lac Michigan, ont été mis à la disposition de la Société St-Jean-Baptiste, de sorte que les voyageurs seront assurés du meilleur confort au cours de leur séjour à Chicago. De plus, des dispositions [illegible]

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

Ce qui paraît sous cette rubrique n'engage pas la responsabilité du journal. Nous n'acceptons que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Pour les tuberculeux

Saint-Boniface, 1er avril 1926.

M. le Directeur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le dernier numéro de la Liberté le pressant appel de T. B. — on devine un intéressé — en faveur d'un hôpital catholique pour les tuberculeux. N'est-ce pas, en effet, avec épouvante que l'on considère autour de soi tant de familles ravagées et tant de vies fauchées ou misérablement diminuées par ce terrible fléau de la tuberculose? Sauver ce "capital humain", préserver les enfants de la contagion, entourer nos malades d'une fortifiante atmosphère religieuse, voilà bien une oeuvre sociale, catholique et même nationale, urgente entre toutes.

Mais le bel édifice rêvé par T. B. s'estompe en un lointain si vague qu'il nous en apparaît presque métamorphosé en château en Espagne... Alors pourquoi ne pas aller au plus facile, au plus économique, et développer plutôt une oeuvre déjà existante? Je pense à notre hôpital Saint-Roch. Cet hôpital, qui n'a été ni construit ni aménagé à cette fin, abrite pourtant une quarantaine de tuberculeux. Les soins que l'on y donne sont si satisfaisants qu'un bon nombre de médecins de Winnipeg même y envoient leurs patients. Avec un local agrandi et des moyens perfectionnés au service de l'expérience et du dévouement de nos bonnes Soeurs Grises, quels beaux résultats ne serions-nous pas en mesure d'attendre? Et ce n'est pas "quelques centaines de milliers de piastres" qu'il faudrait pour cela...

UN CITOYEN.

Réponse à Anatole

Eh quoi! Anatole, voudriez-vous à tout prix me forcer à recevoir le "journal jaune" pour suppléer à l'information que, d'après vous, le journal catholique n'est pas tenu de me donner?

Mais qu'est-ce donc, en principe, qu'un journal, sinon un organe d'information, et qu'est-ce qui différencie le journal catholique de l'autre, sinon que cette information doit être honnête, conforme à la morale et à la doctrine, mais sans cesser d'être aussi complète que possible? Autrement, vous aurez une "Semaine religieuse", un bulletin paroissial ou provincial, mais vous n'aurez pas un véritable journal.

Le lecteur catholique apprécie, certes, les articles d'enseignement, d'édification, d'éducation — ce pain substantiel qui alimente la vie supérieure de son intelligence et de son âme — mais il ne dédaigne pour cela ni la politique, ni la nouvelle, ni le fait-divers. Il est homme, et rien de ce qui touche à l'homme ne le laisse étranger.

TERENCE.

Suggestion

Nombre de personnes, dans la société manitobaine, croyaient que la création par le gouvernement d'une Commission des Liqueurs allait arrêter la fabrication clandestine du "home brew". Il faut maintenant revenir de cette erreur, car l'industrie en question est plus florissante que jamais et je ne crois pas trop m'avancer en disant que nous en sommes à l'âge d'or de cette néfaste liqueur.

Il y aurait cependant, à mon humble avis, un moyen probable d'arrêter cette fabrication et je serais, pour ma part, très reconnaissant si l'un de nos hommes honorables voulait bien faire sienne l'idée que je vais soumettre.

Pourquoi nos députés ne nous élaboreraient-ils pas une loi donnant aux détenteurs actuels d'alambics l'autorisation d'en posséder, sous condition de déclaration, bien entendu. Il va sans dire que l'alambic devrait être vérifié d'abord, au point de vue hygiène et salubrité; ce premier point donnerait au gouvernement le contrôle, tout au moins sur l'instrument indispensable à la fabrication.

Ensuite, pourquoi la Commission des Liqueurs ne pourrait-elle acheter ce "home brew", [illegible]

[illegible]

livre cet exemple à la méditation du lecteur et la solution publique de ce problème pourrait expliquer bien des choses qui semblent encore mystérieuses.

A l'oeuvre donc, Messieurs nos représentants, à moins que... Mais sait-on jamais?

UN VIEUX SCEPTIQUE.

Le Conseil national d'Education

M. C.-J. Magnan vient de publier en brochure les articles qu'il consacra, en 1922 et 1923, à exposer l'origine et le but du Conseil national d'Education. M. Magnan montre comment les représentants de la province de Québec se sont toujours opposés à toute idée de centralisation pour la direction de l'enseignement public et comment, dans l'impossibilité de créer un bureau fédéral d'éducation, on se contenta de constituer le Conseil national d'Education, qui doit se réunir à Montréal dans quelques jours.

La brochure de M. Magnan, "Le Conseil national d'Education", est en vente aux bureaux de l'"Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal. Prix: 25 sous l'exemplaire; $15.00 le cent.

Le "Canada français"

Livraison de mars

Les livraisons de la grande revue québecoise se succèdent très régulièrement... C'est l'un des signes de sa croissante prospérité... En effet, ses nombreux abonnés constatent chaque mois qu'elle est loin d'avoir envie de mourir. Cette fois, elle est plus vivante que jamais.

[illegible]

M. Gustave Lanctôt, intitulée: "Notes sur les archives canadiennes". Enfin, dans cette livraison on trouve "La chronique de l'Université" et plusieurs comptes rendus de livres canadiens et français dernièrement parus.

L'abonnement au "Canada français" est de trois dollars par année. Casier postal, 218, Université Laval, Québec.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Retraite annuelle

La retraite paroissiale de Gravelbourg a eu lieu durant la dernière quinzaine du carême. Cette retraite a été prêchée par le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, Manitoba; qui donna aussi quelques sermons particuliers aux enfants, aux jeunes gens et aux dames. Il ajouta quelques sermons en anglais pour les quelques familles de langue anglaise.

Favorisés d'excellents chemins et d'une température idéale, les paroissiens ont suivi en grand nombre cette retraite avec piété et recueillement.

Les qualités oratoires du prédicateur, l'élévation de sa doctrine et la lumineuse simplicité de son enseignement ont su éclairer, émouvoir, instruire et édifier. Sous l'action de sa parole ardente et apostolique, durant cette récollection quadragésimale, les fidèles ont vécu des jours salutaires d'illumination surnaturelle, de purification et de sanctification. Cette pieuse retraite sera vraiment pour tous nos paroissiens une réparation du passé, une orientation du présent, une préparation de l'avenir.

Les quelques familles catholiques allemandes ont aussi eu la bonne fortune d'avoir une belle retraite de trois jours prêchée dans leur langue maternelle par le distingué et sympathique curé de Claybank, M. l'abbé Theunissen.

Avec le tribut de leur religieuse gratitude, les paroissiens de Gravelbourg s'unissent à leur pasteur, M. le curé C. Maillard, pour remercier les dévoués prédicateurs de leur retraite pascale et les assurer du pieux souvenir de leurs ferventes prières.

Réunion

Les institutrices de Gravelbourg ont eu une réunion, le dimanche 28 mars, sous la présidence du R. P. Bourque, S.J., pour leur agrégation à la "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest canadien" et l'élection des dignitaires de leur comité local. Les résultats de cette réunion seront communiqués dans une prochaine chronique.

Au couvent

Les demoiselles du couvent ont interprété avec grand succes, le dimanche 28 mars, le beau drame en quatre actes intitulé "Catherine de Médicis" et une spirituelle comédie en deux actes: "Le Retour de Tante Débora".

Don au Collège

Mme Napoléon Boucher a fait don au Collège de deux caisses de livres de sciences et de littérature. Les directeurs du Collège prient Mme Boucher d'agréer leurs meilleurs remerciements.

Nouvelles sportives

Un comité d'amateurs d'athlétisme a organisé dernièrement à Gravelbourg pour le sud de la Saskatchewan une ligue de joutes de balle-aux-paniers. Cette ligue comprend les équipes des localités de Gravelbourg, Hodgeville, Saint-Boswells, Bateman, Meyronne, Woodrow, Laflèche, Mazenod. Le comité de direction est composé comme suit: président, M. Wm Saint-Germain; vice-président, M. A.-O. McMillen; secrétaire-trésorier, M. J.-A. Théberge; comité exécutif: MM. J.-H. Lambert, A.-O. McMillem, Dr Septon, R.-H. Bonynge; entraîneur, M. R.-H. Bonynge.

Les premières parties de la série seront jouées le 14 mai prochain.

WILLOW-BUNCH

On annonce la naissance d'un fils à M. et Mme Alfred Laberge.

* * *

Plusieurs mariages sont annoncés pour la semaine après Pâques, quatre ou cinq, dit Dame Rumeur. Nous attendrons au moins les publications avant de publier les noms des intéressés; c'est plus discret et plus prudent.

* * *

Notre ami M. H.-E. Jutras est retenu chez lui par une indisposition; les dernières nouvelles sont bonnes et font présager le prompt rétablissement que nous lui souhaitons tous.

* * *

Le personnel de l'hôpital est toujours très occupé. Le Dr Ars. Godin s'est légèrement blessé à un doigt, mais ce n'est heureusement pas sérieux. Nos bons chirurgiens sont habitués à couper, trancher dans le vif sans même sourciller, mais, quand ils se font au doigt la moindre petite piqûre, ils s'aperçoivent que... ça fait mal.

* * *

Notre excellent curé, M. l'abbé H. Kugener, est parti pour l'Europe; il nous a quittés le lendemain de la fête de Pâques pour trois ou quatre mois. Des vingt-quatre jeunes prêtres ordonnés il y aura vingt-cinq ans le 1er juin, dans la célèbre cathédrale de Reims, il est un des vingt-et-un survivants qui doivent se réunir en conventum, dans la même ville, pour célébrer leurs noces d'argent sacerdotales. M. le curé a avancé son départ pour pouvoir être présent, à Rome, à la cérémonie de béatification du Père André Fournet, fondateur de l'ordre des Soeurs de la Croix, dites Religieuses de Saint-André, qui ont la direction de notre couvent ici.

* * *

M. E.-T. Cadieux, notre nouveau pharmacien, est arrivé de Montmartre avec toute sa famille.

JOEVILLE

Deux pénibles accidents sont arrivés ici, dont le premier à M. Alfred Lamontagne, il y a déjà quelque temps. Il était à aider son beau-frère, M. Modeste Gaudry, dans la réparation d'une couverture de bâtisse, lorsque deux poutres s'échappèrent, l'une lui arrivant sur la nuque en même temps que l'autre sur la bouche, lui fendant profondément la lèvre inférieure et endommageant les dents. Il a passé plusieurs mauvais jours, le contre-coup lui causant de grandes souffrances. Maintenant ça va mieux. Alfred est un enfant de la Baie Saint-Paul (Saint-Eustache), fils de M. Ernest Lamontagne. C'est aussi une famille pionnière de Joeville, arrivée un an après M. Jos. Préfontaine.

M. Préfontaine a lui aussi été victime d'un accident, le 22 mars, jour de la grosse tempête qui a fait quelques ravages par ci par là. Cette après-midi là M. Préfontaine revenait sur une charge de bois qui était une couverture de maison, ce qui faisait une charge large avec trop de prise pour le vent, car la tempête commençait à faire rage. Une rafale plus terrible renversa toute la voiture à l'envers, M. Préfontaine en-dessous, ainsi que son fils Antonio qui marchait à côté. Heureusement M. Emile Lamontagne, son gendre, avait pris le devant. Entendant un craquement, il retourna vivement au secours des malheureux. Au prix d'un effort surhumain, il souleva le coin où était Antonio qui, malgré des contusions, se mit debout et aussitôt aida à Emile pour dégager leur père en soulevant la charge. Ils parvinrent à la maintenir ainsi avec un pieu. Cela sauva la vie à M. Préfontaine, car déjà il était presque étouffé. On le ramena à la pharmacie du village, toujours sans connaissance. Les soins médicaux le rendirent à la vie. On a craint plusieurs jours des complications, assez pour appeler notre bon missionnaire de Willow Bunch. Avec Mme Préfontaine comme garde-malade, maintenant M. Préfontaine commence à reparler de son second voyage au Manitoba qui était tout préparé pour le 27, mais il garde encore le lit.

* * *

M. et Mme Albert Préfontaine, partis avec la "Survivance franco-canadienne" le 17 décembre dernier, sont enfin de retour, après un heureux voyage là-bas, s'arrêtant pour visiter leurs parents un peu partout au Manitoba.

* * *

M. et Mme W. Chrétien ont le plaisir d'avoir la visite d'une autre soeur, Mlle Joséphine Robinson, venue de Montréal, ainsi que la visite d'un cousin, M. Chrétien, venu, lui, pour s'installer sur nos terres.

VAL MARIE

Prenez des "homesteads"

Depuis quelques semaines la moitié des cantons 2-13, 2-13, 2-14 et 2-14 W 3rd mer. sont ouverts pour "homesteads" aux soldats, aux fils de colons et colons n'en ayant pas eu et résidant dans un rayon de neuf milles aux environs. Jusqu'ici les soldats surtout en ont profité aux environs de Mossfield et Orkney, mais il en reste encore de très bons entre Val Marie, Mossfield et la mission de Rosefield. L'inspecteur ayant visité ces terres, elles sont toutes bonnes pour la culture. Depuis ce temps plusieurs fermiers sont venus acheter du terrain aux environs ou en louer pour avoir ce droit. Hâtez-vous donc d'en faire autant pour avoir les meilleurs morceaux, car tout le monde commence à croire qu'il se fera quelque chose à Val Marie. Avoir maintenant des terres à 3, 6 ou 8 milles du chemin de fer est une chance que nous n'avions pas voilà 15 ans. Plusieurs loueraient ou vendraient des morceaux pour aider à coloniser.

* * *

E. Carlier a vendu sa terre $8,000 comptant avec tout le roulant à Mme Vve Morin, de Ferland. Yves Le Tiec, de Ponteix, a loué celle qu'il a à Val Marie à M. Lalonde. Louis Letourneur en a loué aussi un quart à M. Mascot, de Cadillac. Eugène Paradis a loué celle de feu H. Poisnet.

DOLLARD

La paroisse de Dollard vient de perdre un de ses plus vénérables vieillards en la personne de M. Gilbert Piquette, décédé à la demeure de sa fille, Mme Damien Dufresne, à l'âge de 95 ans. Le service de première classe fut chanté par M. l'abbé Dufresne, de Laflèche, neveu du défunt. Nos sincères sympathies à la famille.

* * *

M. et Mme Edouard Grégoire font part à leurs amis de la naissance d'un fils.

* * *

Mme Adélard Roy est en ce moment à l'hôpital d'East End.

* * *

Mme Jos. Grégoire nous est revenue après avoir passé deux mois chez sa mère, à East Broughton, P. Q., et Mme Emile Lafrance, sa fille.

* * *

Mlle Marie-Anne Fournier a repris charge de l'école Valroy, le 1er mars. Nous comptons que Valroy sera encore cette année l'admiration de nos inspecteurs canadiens au sujet de l'enseignement du français et du catéchisme.

* * *

M. Delphis Grégoire est revenu de son deuxième voyage dans l'Est.

* * *

M. Adorie Villeneuve est maintenant l'opérateur du central. Il a remplacé M. Hector Marchand.

Dernièrement fut béni le mariage de M. Albert Van Raes et de Mlle Marie Janet.

* * *

Le 11 mars au soir, pour fêter la mi-carême, les amateurs de Dollard nous ont régalés d'une séance désopilante. Comme à l'ordinaire la salle était remplie. La petite tragédie "Le Poignard" a très impressionné l'auditoire et fait admirer et applaudir nos artistes. En un mot, la soirée fut un magnifique succès. Nous ajouterons que nous avons surtout goûté "A qui le neveu?", petite comédie qui a su arracher à l'auditoire des éclats de rire répétés. Félicitations aux amateurs.

GOUVERNEUR

Notre petit village aura bientôt un autre adjectif qualificatif que celui de petit, puisqu'il grossit toujours. On a parlé d'avoir une banque et de bâtir une salle de réception avant longtemps. Aussi c'est avec plaisir que nous apprenions l'arrivée d'un entrepreneur de construction tel que M. W. Desaulniers avec l'un de ses compagnons, M. Rougeau, de Saint-Pierre, et on dit que l'autre, M. Parenteau, doit arriver prochainement. M. Desaulniers doit faire venir sa famille sous peu.

* * *

Jeudi dernier l'on a tenu une assemblée à la salle de boules de la maison de pension, pour s'occuper d'une installation de téléphone. La chose est décidée; l'ouvrage commencera aux beaux jours.

* * *

C'est avec peine que nous apprenons le triste accident de M. D. Liboiron, frappé par un cheval dans les côtes. On dit qu'il devra rester au lit pour le moins un mois avant de se remettre. Nous sympathisons avec notre malheureux ami et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

M. L'Heureux, de Saint-Jean-Baptiste, Man., est engagé d'ici à l'automne chez M. N. Lacasse.

* * *

Nous avions fait bonne réception à la belle saison qui était venue nous voir pour quelque temps, mais malheureusement l'hiver nous est revenu. Cela dérange beaucoup nos cultivateurs qui déjà avaient commencé à travailler dans les champs.

Causeuses professionnelles

C'est une carrière qu'ignorent encore les femmes de chez nous, mais ouverte à bon nombre d'Anglaises.

Dans les salons britanniques, il n'est point rare qu'une dame se fasse remarquer par ses connaissances très étendues, par le charme de sa conversation, par ses traits d'esprit. Celle qu'on admire est, le plus souvent, une "causeuse" professionnelle, chargée, moyennant rétribution, de ranimer la conversation et de lui donner un caractère agréable.

Ce rôle est presque toujours rempli par des personnes qui ont subi des revers de fortune. Il est, certes, difficile. Pour gagner le cachet qui lui est réservé et pour ne pas compromettre sa réputation, elle doit se tenir au courant de tout ce qui se rapporte à l'actualité: des nouvelles danses et du football, des chevaux en vedette, des romans à succès, des découvertes faites dans la sépulture des pharaons et, bien entendu, de la politique.

Page Féminine

Reconnaissance

L'abbé Moutier avait une âme d'artiste. Dans un coin de son presbytère niscrné à sa bibliothèque, il possédait une belle collection de tableaux, d'images et d'objets rares qu'il appelait ses souvenirs. C'était un nom heureux, puisque l'abbé avait voyagé, et en voyageur intelligent, il était revenu avec ces reliques, peu nombreuses, mais bien choisies.

Un soir, dans une réunion de prêtres du voisinage, on causait dans la bibliothèque de l'abbé Moutier et un confrère plus malin que les autres fit la remarque suivante:

— Mon cher abbé, je n'avais pas de doute sur la sûreté de votre goût, mais après avoir fait le tour de votre musée, je commence...

— A en avoir, reprit vivement l'abbé en sautant aux conclusions.

— C'est que vous avez là une tasse qui ne doit venir ni de Pékin ni de Yokohama.

— Il est vrai, répondit l'abbé Moutier, que cette tasse n'est pas une porcelaine fine de la Chine ou du Japon, mais elle a une histoire; et pour cela elle m'est plus chère que tous les autres bibelots.

— Alors racontez-nous l'histoire de la tasse, firent tous les confrères en choeur.

Et l'abbé Moutier commença, d'une voix qui ne pouvait dissimuler l'émotion:

"Durant plusieurs années, vous le savez, j'ai fait du ministère dans l'Arizona, dans ces immenses déserts où l'on trouve ici et là, dispersés, de petits groupes de Mexicains qui vivent dans la plus grande pauvreté.

"Une après-midi de mars, je vis arriver à ma maison un cavalier mexicain. A l'air de sa monture je devinai à l'instant qu'il venait de loin et qu'il avait pressé sa bête. Sautant lestement de cheval et omettant les salutations usuelles chez ceux de sa race, il me dit à brûle-pourpoint:

"— Padre, venez vite à la mission San Pablo, il y a un garçon bien malade.

"En un moment je pris mon sac aux malades, mon sac de médecines, je sanglai mon cheval et nous voilà partis au galop pour une course de quinze milles à travers le désert. Nous allions vers l'ouest et je remarquai dans le lointain un gros nuage qui lentement montait vers nous. Ce ne pouvait être de la pluie. Il ne pleut jamais dans ce pays. C'était une tempête de sable. Nos bêtes elles-mêmes semblaient partager notre inquiétude.

"Tout à coup le vent s'élève et le sable commence à tomber, nous fouettant la figure, nous rentrant dans les yeux, le nez et la bouche. C'était suffoquant. Nos pauvres bêtes s'étaient mises au pas et baissaient la tête pour faire face à la musique. Cela dura deux heures. La nuit tomba. Nous ne pouvions plus nous guider et laissions à l'instict des bêtes le soin de suivre le sentier — le "trail", comme on dit là-bas.

"Nous arrivâmes enfin à demi exténués à San Pablo. On me conduisit à une maison d'adobe si basse qu'il fallait se pencher la tête pour en franchir le seuil. Une vieille femme veillait, à la lueur d'une lampe fumeuse, son enfant, un grand garçon de dix-sept ans, qui gisait étendu sur une misérable couverture. Je lui donnai les secours de la religion, puis faisant le médecin, je lui administrai quelques potions.

"Je repartis au petit jour. Le jeune Mexicain ne mourut pas et pendant longtemps je n'entendis parler ni de lui ni de sa mère.

"Un jour, peu de temps avant mon retour au Canada, la vieille arriva à ma maison. Elle venait me remercier de ce que j'avais fait pour son enfant, et pour me témoigner sa gratitude elle m'apportait des présents dont cette tasse.

"— Je suis bien pauvre, disait-elle, mais je vous donne ce que j'ai de plus cher, et je vous prie de l'accepter.

"J'acceptai avec émotion l'offrande de cette pauvresse avec autant de joie que si je recevais un trésor. Et vous comprenez pourquoi je conserve si soigneusement cet objet qui a son histoire."

Paul BELART.

LA RESURRECTION

Inspiré par un Hymne de la liturgie grecque

Le Christ sort du tombeau! Les captifs délivrés
De l'empire écrasant que Satan, maître infâme,
Exerçait à leurs maux, avait pris sur leur âme,
Chantent la Liberté dont ils sont enivrés.

Le Christ sort du tombeau! Dans toute la nature
Tout semble s'éveiller: le soleil est plus chaud,
Les zéphyrs sont plus doux, le firmament plus beau;
L'air est bien plus léger, tout s'éclaire et s'épure.

Jésus-Christ, en brisant les glaces de la mort,
A jeté sur le monde une force nouvelle:
Nous pensons à l'Eden où scintille, étincelle,
Le grand oeuvre de Dieu — c'est un joyeux transport!

Dans le sein d'une vierge il a reçu naissance
Dans un sépulcre vierge, il fut enseveli;
Et de ces deux prisons, dès le temps accompli,
Par son propre pouvoir il sort sans violence.

Mais du sein de Marie il sortit pour la croix,
Et du sein du sépulcre il sortit pour la gloire;
Deux faits mystérieux de sa divine histoire:
Dans l'un et l'autre cas, il agit de son choix.

Le rayon du soleil traverse le crystal
Et va sans le briser répandre sa lumière,
La personne de Dieu n'est jamais prisonnière,
Partout son pur rayon s'en va d'un pas royal.

Rien ne peut enchaîner le maître de la vie,
Ni langes du berceau, suaire, ni linceul;
En face de la mort, il peut se dresser seul;
Le peut-elle toucher? C'est lui qui la convie.

Tu descendis, Jésus, jusqu'au séjour des morts;
De la prison des saints tu brisas la serrure;
Mais au troisième jour, tu laisses sans rupture
Et la pierre et les sceaux du sépulcre et tu sors.

O nuit vraiment sacrée et vraiment festivale!
Salutaire, brillante, annonçant le grand jour
Où la mort s'est enfuie, où Jésus par l'amour
A su refaire en nous toute beauté morale.

Mystérieux Passage au céleste et divin!
Pâques! fête joyeuse où l'âme, rayonnante
Du doux baiser de Dieu, peut fixer confiante
Les luttes, les dangers, prix du bonheur sans fin.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre, Pâques 1926.

Le Coin des Enfants

Nos petits lecteurs et lectrices trouveront cette semaine le "Coin des Enfants" à la septième page.

DEVOIRS D'ETAT DE LA FEMME

Dans une conférence faite à Notre-Dame de Montréal, M. l'abbé Auclair a parlé des devoirs d'état de la femme. La femme doit être l'âme du foyer. Il n'est pas rare, a dit le conférencier, de rencontrer des femmes excessivement scrupuleuses en matière de religion, qui s'inquiètent de leurs moindre manquements à la piété ou de leurs plus infimes distractions dans leurs prières, mais qui cependant ne s'accusent jamais de leurs manquements à leurs devoirs d'état.

C'est au foyer que l'homme, après sa journée de travail, doit trouver le repos et la douceur, et les grands enfants, assez de gaîté et de distractions pour ne pas songer trop tôt à le quitter, les tout petits, la tendresse qui leur est aussi nécessaire que le pain, et les amis intimes, de saines distractions. Les moeurs modernes tendent à ruiner le foyer d'autrefois et le plus souvent aujourd'hui la maison devient une sorte de campement où l'on passe quelques heures à peine.

La femme doit craindre la paresse qui amènera le désordre dans le foyer, le rendra inhabitable. Elle doit craindre la frivolité qui la poussera à chercher au dehors et sans cesse distractions et plaisirs. Les défauts de caractère peuvent encore détruire le bonheur du foyer: combien de femmes gracieuses, charmantes et douces au dehors, deviennent, en entrant chez elles, difficiles, capricieuses, maussades... Mais on ne peut s'intéresser à son foyer que si on l'aime. C'est donc un devoir d'aimer son foyer.

La femme mariée est avant tout épouse. Elle s'engage, par le serment qu'elle fait le jour de son mariage, non seulement à garder la fidélité, mais encore à aimer son mari, à lui garder tout son coeur. Ce devoir, pour quelques-uns, est difficile à remplir, mais il ne faut pas oublier que dans son foyer une femme est souvent une soeur de charité.

LE REVE

Le rêve, avec ses étrangetés et ce qu'on pourrait appeler ses caprices, est-il soumis à des lois? N'est-il pas plutôt le jouet du hasard: hasard des sensations internes, des excitations externes, des préoccupations de la veille, que sais-je encore? Non: il a ses lois, comme tous les phénomènes, car ceux-ci ne se produisent pas sans avoir des causes, et ces dernières n'agissent que dans des conditions déterminées et toujours les mêmes: ces conditions invariables qui règlent la production des conséquents par les antécédents nécessaires sont précisément les lois.

Cherchons donc les lois du rêve.

La première qui se dégage de l'ensemble des observations que chacun a pu faire, c'est la "loi de l'incohérence". Dans les rêves les plus courants, c'est-à-dire dans ceux qui ne sont pas intellectuels, les idées, les images se suivent dans un désordre apparent des plus marqués: on dirait une procession, un cortège sans discipline aucune, où chacun cherche à se faire sa place, sans se préoccuper de ses voisins.

Cette incohérence des représentations mentales ne va pas pourtant sans que, entre elles, il y ait une certaine suite. Nous avons montré comment la "loi de l'association", sous ses formes diverses: contiguïté dans le temps ou l'espace, ressemblance ou contraste, causalité, régit l'activité de nos facultés cognitives durant le sommeil. Cette loi de l'association est la seconde loi du rêve. Elle montre que l'incohérence précitée n'est pas absolue, autrement elle ne pourrait donner lieu à une loi, celle-ci impliquant nécessairement un lien stable.

Il en est une troisième: "loi de rapidité". Le rêve chemine avec une rapidité foudroyante, non pas parce qu'il nous transporte instantanément d'un bout de l'univers à l'autre, comme d'un point à l'autre de notre vie, mais parce que les idées et les images se poussent en quelque sorte et se remplacent avec une vitesse extrême. Alfred Maury raconte qu'une nuit, il se vit, en rêve, transporté à l'époque de la Révolution: accusé par les terroristes, il fut arrêté, conduit devant le tribunal entendit Fouquier-Tinville prononcer son réquisitoire, se défendit de son mieux, mais fut condamné, mené à l'échafaud et guillotiné; il se réveilla en proie à une émotion compréhensible, au moment où le couperet s'abattait sur son cou. Que s'était-il passé? Il constata que, à l'instant même où il sortait de son lugubre cauchemar, la flèche qui soutenait son ciel de lit venait de lui tomber sur les vertèbres cervicales. Ce dernier fait, qui semblait être le dénouement de tout un drame, en était, en réalité, le commencement et comme l'inspirateur. Mais comment expliquer alors que toute une série d'événements se soient succédé si vite dans l'imagination du dormeur? L'interprétation la plus rationnelle de cette précipitation étrange se tire du fait que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, les images mentales se présentent, non pas isolées les unes des autres, mais groupées en une sorte de panorama, et, grâce à cela, perçues par un coup d'oeil unique. En vertu de la loi d'association, par similitude, la flèche tombant sur le cou suscite l'image du couteau de la guillotine, et celle-ci la série des préliminaires qui lui amenait les condamnés.

Cette rapidité du rêve, affirmée par Alfred Maury, a été contestée, mais il paraît difficile de la nier, car nous rencontrons en sa faveur des témoignages multiples dans notre vie. Chacun, ou peu s'en faut, a eu des rêves interrompus et repris: à ces réveils successifs, on croit sortir d'un sommeil plus ou moins prolongé, mais si l'on consulte sa montre, on constate habituellement que la durée qui sépare deux réveils a été bien courte, et, pourtant, elle a été peuplée d'événements qui, au premier abord, demanderaient un temps plus considérable.

Autre fait. Quand, à la veillée, il nous est arrivé, malgré le charme de la société présente, de nous endormir et de rêver, n'avons-nous pas été à même de faire des constatations semblables, constatations qu'ici des témoins sont à même de confirmer? nous pouvons donc tenir pour la rapidité du rêve.

Cette loi nous en expliquera une autre: "la loi de l'oubli". Nous avons fait un beau rêve: à notre réveil, tous les détails s'en offrent à nous en des reliefs bien nets. A l'avance, nous savourons déjà le plaisir que nous aurons à le conter aux nôtres. Mais, hélas! quand le moment de la première rencontre matinale est arrivé, tout a disparu de notre mémoire, et nous voici comme Perrette dans la fable de La Fontaine: il faut dire adieu aux beaux rêves qui sont venus ensoleiller, pour ainsi dire, notre nuit et dorer notre réveil. D'où vient cela? De la rapidité de nos rêves, du passage trop prompt et de la fuite éperdue des images à peine entrevues dans notre imagination. Quand nous désirons que la cire garde une empreinte durable, nous pressons posément le cachet et nous attendons, pour le retirer, que la cire se soit refroidie: la figurine, alors, apparaît nette en chacune de ses lignes ou de ses lettres, quand elle comporte une devise. Si, au contraire, le sceau n'est apposé que d'une main légère sur la cire, l'empreinte sera vague et ne reproduira pas exactement son modèle. Ainsi en va-t-il de nos rêves: les images s'y poursuivent, sans pouvoir s'arrêter, avec la vitesse qu'elles auraient dans un kaléidoscope. Quelles traces pourraient-elles bien laisser dans nos mémoires? Aussi bien serait-il bon, quand nous voudrons nous souvenir d'un rêve, pour un motif ou pour un autre, d'en consigner nettement les phases diverses, sous peine de le voir s'évanouir à jamais comme s'évanouissaient devant les soldats français, aux jours de l'expédition d'Egypte, les mirages qui brillaient un instant à leurs yeux.

Terminons en disant un mot de la "puérilité" de la plupart de nos rêves: dans leur ensemble, en effet, ils sont marqués au sceau de l'insignifiance quand ce n'est pas à celui du ridicule. Que de fois ne nous ont-ils pas représentés en des situations singulières, comiques ou étranges! Inutile de donner des exemples que chacun peut trouver en lui-même. Cela ne saurait nous étonner si nous nous rappelons que durant le sommeil la folle du logis est reine, et que la raison et la volonté ont momentanément abdiqué leurs droits. La folle profite de son empire éphémère pour se satisfaire en se laissant aller à tous ses caprices.

M. L.

Le tissu de cheveux

Une usine de tissage de cheveux, paraît-il, fonctionne à Amiens.

La matière première vient de Chine; seuls, les cheveux de Chinois ou de Chinoises conviennent pour cette industrie. Les cheveux des Françaises et des Européennes sont trop courts et trop fins, et ils sont aussi de toutes teintes, tandis que les cheveux chinois sont longs et toujours noirs.

Une fois désinfectées, les nattes de cheveux passent dans huit machines. Le tissage s'opère sur des métiers du système Jacquart.

Le tissu obtenu est expédié en Amérique. On a trouvé là-bas le moyen de l'employer pour le filtrage des huiles lourdes et autres corps gras faisant subir au filtre de rudes pressions. La toile de cheveux est d'une solidité à toute épreuve; aucune rupture n'est à craindre.

Dessinatrice de modes

C'est une profession qui rapporte, s'il faut en croire les journaux américains. Ils annoncent qu'une importante maison de couture de New-York vient de passer avec Mlle Doris Reid, créatrice de modèles, un contrat aux termes duquel cette dernière recevra des appointements mensuels de cent mille dollars.

Les salaires de Mlle Doris Reid sont les plus élevés qui aient jamais été gagnés.

Cinquante robes par an

Les journaux ont annoncé la démission de Mme Kolontai comme ministre soviétique en Norvège. Rentrée à Oslo après une absence de six mois, la fameuse diplomate aurait annoncé sa décision de quitter définitivement la carrière. A en croire certaine information parue dans la presse russe, l'envoyée soviétique aurait pris sa résolution à la suite d'un différend avec son gouvernement. Celui-ci aurait été, en effet, fort impressionné par les notes que lui présentait régulièrement Mme Kolontai. Une Commission chargée de regarder de plus près ces dépenses aurait constaté que Mme Kolontai faisait venir de Paris cinquante robes par an. Les soviets auraient jugé cela excessif et réduit de 35 pour cent les frais de représentation du chef de leur mission diplomatique en Norvège. C'est ce qui aurait décidé la titulaire de ce poste à se retirer.

Tissu en fibre de haricots

On ne jettera plus les cosses de haricots. Un fermier autrichien a inventé un procédé qui permet d'extraire leurs fibres et de les tisser. On obtient de cette façon un tissu qui ressemble au jute et même au coton. Ce tissu est particulièrement apte à la confection des tapis.

Ainsi le haricot nous fournira le vivre et le couvert.

Du bâtiment

Douze femmes, sorties des écoles professionnelles de Long Island City, aux Etats-Unis, viennent de faire leurs débuts comme maçons.

Leur salaire réglementaire est de treize dollars par jour. On dit qu'elles accomplissent leur travail plus vite et mieux que les hommes et qu'elles sont enchantées de leur profession.

L'EVANGILE

Dimanche de Quasimodo

(S. Jean, XX, 19-31)

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous. Et, après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots, il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous m'avez vu; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

Calendrier de la semaine

Jeudi 8 avril. — S. Denis.
Vendredi 9 — Ste Marie Cléophée.
Samedi 10 — S. Macaire.
Dimanche 11 — Quasimodo.
Lundi 12 — S. Jules.
Mardi 13 — S. Herménégilde.
Mercredi 14 — S. Justin.

Rien de tel pour le bonheur que d'échanger ses préoccupations contre des occupations. — G. [illegible]

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



[illegible]

DANS LA PARTIE COMMERCIALE DE CHICAGO

LA métropole du centre des Etats-Unis, où, en juin prochain, se tiendra le Congrès Eucharistique, est une ville où règne la plus fébrile activité industrielle et commerciale. Ceux qui s'y rendront avec le pèlerinage qu'organise actuellement la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, pourront admirer durant leur séjour dans la grande cité, les merveilles qu'elle renferme. L'édifice que l'on voit ici au centre, celui de la "Chicago Tribune", est un curieux exemple d'architecture moderne.

La production d'une ferme bien travaillée

[illegible] des animaux, faites des pâturages sur vos terres à blé. Vous améliorerez vos terres; c'est le seul moyen de vous assurer des récoltes payantes. C'est bien ce qu'on chantait sur tous les tons autrefois à nos fermiers endettés et sans expérience. La réponse ne se faisait pas attendre: "Quand nos terrains seront mis en foin et en pâturage, qui payera nos dettes? Quand nous n'aurons plus de blé à vendre, où trouverons-nous de l'argent?"

Je ne voyage plus chez nos Canadiens, je n'entends plus cette objection comme autrefois. Mais j'entends dire souvent par des cultivateurs que j'ai eu le plaisir de rencontrer: Comment font donc ces pauvres gens qui s'obstinent à ne faire que du blé? Il y a longtemps que nos terres seraient ruinées et où serions-nous allés si nous avions persisté à suivre la vieille routine? Cependant ces cultivateurs sont restés sur leurs terres qui, je vous l'assure, ne sont pas ruinées. Les champs de moutarde, de chardon, etc. etc., cultivés et multipliés à l'infini par la mauvaise culture du passé, ces champs hideux ont fait place aux prairies de trèfle, à de beaux pâturages couverts d'animaux... Demandrez-vous encore où ces gens prennent leur argent? Moi je demanderais plutôt: Que font-ils de leur argent? Car, soit dit en passant, le Canadien supporte mal l'aisance.

Ce qu'ils font de leur argent? Ils ont fait disparaître les vieux bâtiments et les ont remplacés par de jolies maisons. (Il y en a, hélas! qui ne dépareraient pas les belles rues de Winnipeg.) Ils ont, en outre, de belles et spacieuses étables, des remises pour les machines et les voitures.

Je visitais dernièrement un riche fermier qui m'avait invité. J'admirais cette maison bien finie ayant tout le confort désirable, — même nous pouvions entendre, après dîner, les rapports du marché de Winnipeg, car M... a une installation de radio.

— Que vous manque-t-il, mon ami?

— Ah! me dit-il, on pourrait ajouter encore beaucoup d'améliorations sur ma ferme, mais moi je suis satisfait! Qui en peut dire autant?

— Remerciez le bon Dieu pour tant de succès; vous avez fait beaucoup de progrès. Votre père n'avait pas toutes ces aises. Pendant que vous chauffez votre petit palais avec une fournaise à l'eau, lui, si je me rappelle bien, avait un poêle à paille pour empêcher ses enfants de geler. Je vois que vous n'avez qu'à tourner un robinet et l'eau vous arrive à satiété. Votre père allait avec ses boeufs à une distance assez grande chercher l'eau à la rivière, mais votre père était travailleur et vigilant.

— Malgré qu'on n'avait pas toutes ses aises, on y vivait bien, et s'il fallait se priver de beaucoup, on ne manquait jamais de nourriture. L'argent, cependant, ne nous a jamais gênés trop, la crainte des voleurs ne nous étouffait pas. Tout de même, ce bon vieux nous a établis, mes frères et moi, et il lui reste amplement de quoi finir ses jours.

— Comment se fait-il que tant d'autres n'ont pas réussi, que même parmi ceux qui ont réussi on en voit qui n'établissent pas leurs enfants?

— Ce serait long à raconter. Les premiers ont ordinairement mauvaise tête; ils ne veulent pas de conseils, ne peulent pas s'embarrasser d'animaux; ils veulent se reposer l'hiver. Ça se comprend, ce n'est pas à travailler six mois par année qu'on devient riche.

— Mais les autres qui ont travaillé et réussi, ils semblent avoir tout à souhait. Comment se fait-il que les enfants végètent?

— Oh, voyez-vous, de nos jours les femmes élèvent les enfants comme des petits messieurs, et on dépense en beaux repas, en beaux habits, bas de soie, en promenades, en auto ce qui devrait servir plus tard à l'établissement. De nos temps, le grand désir de paraître, l'imprudence dans la dépense, est le pire chardon jaune.

N.-C. JUTRAS, ptre.

TERRES À VENDRE

McCreary, Man. — [illegible] acres, [illegible] [illegible] seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. [illegible] Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — [illegible] acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 3 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

[illegible] P.-E. Halde, McCreary, Man.

McCreary — 160 acres. 2 milles de l'église et de l'école. 120 en labour d'été, 40 en pacage. Bonne maison, écurie, puits, grainerie. $3,500 — $500 comptant, le reste payable avec moitié récolte. Au besoin on fournira la semence. P.-E. Halde, McCreary.

NOUVELLES AGRICOLES

Représentant canadien au Congrès de l'Institut International d'Agriculture

Ottawa — M. A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, est en route pour la France. Du Hâvre il se rendra directement à Rome où il assistera, en qualité de représentant canadien, au huitième congrès de l'Institut International d'Agriculture, dont l'ouverture a lieu le 19 avril et la clôture le 29.

Un nouveau décret pour le transport du bétail canadien

Londres — A la suite des plaintes au sujet du traitement du bétail canadien expédié sur l'Atlantique, au cours du récent et désastreux voyage du "Manchester Producer", le ministre de l'agriculture a décrété qu'à partir du 1er mai tout navire transportant des bestiaux devra posséder les instruments pour l'abattage. Le maître d'équipage sera tenu de faire observer rigoureusement ce règlement et de s'approvisionner des munitions suffisantes.

Délégation de cultivateurs canadiens en Grande-Bretagne

Londres — M. P.-C. Larkin a recommandé au gouvernement canadien d'envoyer une délégation de cultivateurs canadiens en Grande-Bretagne et en Irlande.

Récemment, une délégation de cultivateurs sud-africains a accompli une heureuse tournée des deux pays. Cette visite serait instructive pour les cultivateurs canadiens.

Une machine à planter les choux

Nantes — L'abbé Bacle, curé du petit village de Teize-Vents, vient d'inventer une machine qui permet de repiquer à grande vitesse les plants de choux.

L'abbé Bacle a fait breveter d'abord son appareil, puis, avec l'aide d'un jeune mécanicien et du forgeron du village, il en a construit un qu'il vient d'essayer, et qui, après une mise au point, fonctionne parfaitement.

Chaque plant est saisi délicatement par un bras métallique mobile, et placé dans un des trous que la machine fait au fur et à mesure qu'elle avance, et qu'une tige mobile vient remplir dès que le plant y est déposé.

L'inventeur prétend que son appareil permet d'économiser près des neuf dixièmes du travail, et plante les choux beaucoup mieux qu'à la main.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Les fermiers anglais parlent coopérative

A une assemblée de la succursale de Howden Yorkshire de l'Union Nationale des Fermiers de Grande-Bretagne, M. H.-J. Vinn a noté le succès des Coopératives de blé canadiennes et a dit que d'après lui, les fermiers d'Angleterre devraient s'organiser sur le même pied et s'unir avec les Coopératives de blé canadiennes. Il a proposé de porter la question devant le Comité des Céréales de l'Union à Londres, la semaine prochaine.

A propos de la mesure du Conseil britannique de l'alimentation à la suite de l'augmentation dans les prix du blé, il a critiqué cette organisation, lui reprochant d'être active seulement lorsque les prix des denrées montent, mais de ne pas s'émouvoir beaucoup lorsque le prix d'un article est réduit.

Les Etats du Sud-Ouest forment une agence centrale de vente

Comme résultat direct de la Conférence Internationale des Coopératives de Blé de Saint-Paul, six des Coopératives des Etats-Unis ont décidé de former une agence centrale de vente. Une assemblée a eu lieu à Wichita, Kansas, le lundi 22 mars, à laquelle M. C.-H. Burnell, président de la Coopérative du Manitoba, était présent. Des représentants des producteurs de blé du Colorado, du Nebraska, du Kansas, de l'Oklahoma, du Texas et du Nouveau-Mexique ont arrêté un accord qui est soumis aux bureaux des coopératives de ces états. Cet accord stipule l'établissement d'une agence centrale de vente pour ces six états, qui sera connue sous le nom de "The Southwest Wheat Growers Associated." Comme dans l'organisation canadienne, le bureau des directeurs sera composé d'un nombre égal de directeurs de chaque état, soit deux directeurs de chaque bureau d'état.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en cous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86
Franc français	3.56	19.3
Franc belge	3.96	19.3
Franc suisse	19.48	19.3
Lire italienne	4.07	19.3
Drachme grecque	1.30	19.3
Couronne norvégienne	21.31	26.8
Couronne danoise	26.42	26.8
Mark allemand	24.00	23.8
Peseta espagnole	21.61	19.3
Couronne hollandaise	40.37	40.2

LE MARCHÉ

6 AVRIL 1926

Bouvillons—

Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Pour conserves	$1.75—$2.75
Taureaux—	
De choix	$3.25—$4.00
Ordinaires	[illegible]
Bouvillons d'engrais—	
Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Communs	[illegible]
Bouvillons à engraisser—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Taures à engraisser—	
De choix	[illegible]
Bonnes	[illegible]
Bouvillons engraissés—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Veaux—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	[illegible]
Agneaux bons	[illegible]
Agneaux ordinaires	[illegible]
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$14.74
Très gras	$12.00
Lourds	$12.00
Très lourds	$11.00
Porc d'État	$12.00
Légers	[illegible]
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.50
Truies No 2	$10.50
Verrats	$5.00—$7.00

PRODUITS

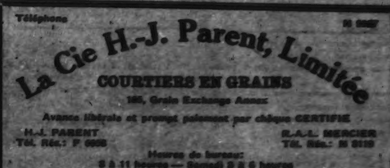
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, [illegible] — No 1	$ .40
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son, la tonne	$26.00
Gru, la tonne	$27.00
Grains—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Basse qualité. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	[illegible]
Mil. No 2	[illegible]
"Red Top" No 1	[illegible]
"Red Top" No 2	[illegible]

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 5 avril 1926

GRAINS	Mardi 30 mars	Merc. 31 mars	Jeudi 1 avril	Vend 2 avril	Samedi 3 avril	Lundi 5 avril
Blé No 1 Nord	1.52	1.51	1.50	Marché fermé	1.50	1.52
2 Nord	1.45	1.44	1.43		1.43	1.45
3 Nord	1.40	1.39	1.38		1.38	1.40
Avoine 2 CW	.50	.51	.51		.51	.51
3 CW	.44	.45	.45		.45	.46
Orge 3 CW	.60	.60	.61		.61	.61
4 CW	.56	.56	.57		.57	.57
Lin 1 NW	1.93	1.92	1.90		1.91	1.93
2 CW	1.89	1.88	1.87		1.87	1.89
Seigle 2 CW	.86	.85	.85		.84	.86
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.49	1.48	1.47	Marché fermé	1.47	1.49
Avoine 2 CW	.48	.48	.49		.49	.49
Orge 3 CW	.61	.61	.61		.61	.61
Lin 1 NW	1.93	1.93	1.91		1.91	1.93
Seigle 2 CW	.87	.86	.85		.85	.86
Options						
Blé Mai	1.49	1.48	1.47	Marché fermé	1.47	1.49
Juillet	1.46	1.45	1.44		1.45	1.46
Octobre	1.30	1.29	1.28		1.28	1.30
Avoine Mai	.48	.48	.49		.49	.49
Juillet	.48	.48	.49		.49	.49
Octobre	.46	.46	.46		.46	.46
Orge Mai	.62	.62	.62		.62	.62
Juillet	.62	.62	.62		.62	.63
Octobre	.59	.59	.59		.59	.60
Lin Mai	1.95	1.95	1.93		1.93	1.95
Juillet	1.98	1.97	1.95		1.97	1.98
Octobre	1.97	1.97	1.95		1.96	1.98
Seigle Mai	.88	.87	.86		.86	.87
Juillet	.89	.88	.87		.87	.89
Octobre	.87	.86	.85		.85	.86



DEUXIÈME VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A LA COTE DU PACIFIQUE

Il aura lieu au mois de juillet prochain, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.—Le voyage durera 21 jours, du 3 juillet au 24 inclusivement.



En haut, de gauche à droite: Le Lac Louise, la villégiature par excellence des Montagnes Rocheuses. Plate-forme du wagon-observatoire d'un train de luxe du Pacifique Canadien. A travers les immenses champs de blé des prairies canadiennes. En bas: L'hotel "Empress", à Victoria, point extrême-ouest touché par les excursionnistes. La piscine d'eau chaude sulfureuse du bain du gouvernement, à Banff.

Désirant se rendre aux nombreuses demandes qui lui vinrent de toutes parts à la suite de son magnifique voyage de l'été dernier à la Côte du Pacifique, l'Université de Montréal vient de décider de renouveler cette année cette mémorable excursion. Elle aura lieu de nouveau par voie du Pacifique Canadien et sera, cette fois, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.

Comme l'an dernier, ce voyage transcontinental se fera en juillet, le train spécial quittant Montréal le 3 de ce mois pour y revenir le 24 suivant, après une absence de 21 jours durant lesquels les excursionnistes auront pu visiter à peu près tout ce que le Canada a de plus intéressant et de plus pittoresque.

L'Université de Montréal, qui comprend bien toute l'importance qu'il y a pour nous, Canadiens de langue française, de voyager d'abord dans notre propre pays, afin de se mieux renseigner sur son histoire, ses ressources, ses industries et ses beautés naturelles, est heureuse de pouvoir offrir une seconde fois à nos compatriotes, l'avantage de faire ce voyage en d'aussi intéressantes conditions. Elle invite conséquemment à se joindre à elle dans cette instructive randonnée, non seulement ses élèves, anciens et nouveaux, mais aussi tous les Canadiens-français, hommes ou femmes, qui seraient tentés de profiter de l'occasion.

L'extrême satisfaction exprimée par tous ceux qui furent de l'excursion de l'Université de Montréal à Vancouver et Victoria, l'été dernier, ainsi que l'intérêt manifesté dans tous les milieux pour cette originale entreprise éducationnelle, semblent être des gages de succès sérieux pour le voyage de l'été prochain. L'Université compte bien d'ailleurs ne rien négliger pour obtenir ce résultat. C'est ainsi qu'elle a commencé par s'assurer le concours du Pacifique Canadien, dont les trains et les bateaux sont non seulement réputés pour leur confort, mais dont le réseau est extrêmement varié et permet d'accomplir une randonnée des plus intéressantes. Ce réseau a encore l'immense avantage de desservir, dans les montagnes Rocheuses, des villégiatures d'une beauté unique, des endroits qui, comme Banff et Lac Louise, font l'admiration des touristes de tous les pays du monde.

L'itinéraire de ce voyage de l'Université est donc varié autant que possible, en raison même du tracé du Pacifique Canadien. Mais soucieux d'exclure toute monotonie au cours de cette excursion de trois semaines, les organisateurs ont en plus prévu la variété dans les moyens de transport, ainsi que dans les arrêts en cours de route. Chemins de fer, bateaux, automobiles, séjours dans de luxueuses hôtelleries ou dans d'agréables camps de chalets, arrêts du train en face des sites les plus majestueux des Rocheuses, rien ne sera négligé pour amuser et instruire en même temps les excursionnistes.

Le train que fournira le Pacifique Canadien en cette occasion, offrira tout le confort qu'il est possible d'obtenir en chemin de fer. Les voyageurs de l'an dernier se rappellent encore l'existence agréable qu'ils menèrent à bord du luxueux convoi qui les conduisit jusqu'à Vancouver et les en ramena. Il en sera de même cette année. Le train sera composé de wagons de tout premier ordre, wagons-lits, wagon-restaurant, wagon-observatoire, etc., et le personnel qui en aura la charge sera choisi avec soin. La cuisine sera tout spécialement soignée.

Le départ aura lieu de la gare Windsor, à Montréal, samedi le 3 juillet. Se dirigeant immédiatement vers l'Ouest, le train entrera à Winnipeg deux jours plus tard. Ce sera le premier arrêt d'importance. Il y en aura ensuite d'autres à Régina, Moose Jaw et Calgary. C'est en cette dernière ville que seront aperçus pour la première fois les sommets neigeux des montagnes Rocheuses. Les voyageurs séjourneront ensuite à Banff, se rendront à Windermere en automobile, et à Vancouver par voie de Nelson, du lac Kootenay et du Kettle Valley Ry.

Le retour, de Victoria et Vancouver, s'effectuera par la voie principale du Pacifique Canadien, qui réservera aux excursionnistes les plus grandioses panoramas. Revelstoke, Glacier, Field Lac Louise et Banff seront les principaux points d'arrêt dans les montagnes. Puis ce sera Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Fort William. Ici l'on s'embarquera pour une traversée de deux jours sur les Grands Lacs. Il y aura enfin visite de Toronto et des chutes Niagara avant le retour à Montréal.

COIN DES ENFANTS

SUR LA PETITE VEILLEUSE ROUGE

Chers enfants,

En passant près de l'Académie Saint-Joseph, hier soir, je remarquais la petite veilleuse rouge de la chapelle qu'on peut voir briller dans l'obscurité et qui dit à celui qui passe: Jésus est là. Je pensais à cette anecdote, du temps de la fondation de Montréal par M. de Maisonneuve, que je viens de lire dans l'Histoire de l'Eglise du Canada:

"M. de Maisonneuve, accompagné du gouverneur, du P. Vimont, supérieur des Jésuites, de Mlle Mance et de Mme de la Peltrie, débarquait sur l'île de Montréal, à la pointe Caillière, le 17 mai 1642. En mettant pied à terre, ils se jetèrent à genoux pour offrir à Dieu leurs hommages, après quoi on dressa des tentes pour passer la nuit.

"Le lendemain, sur un autel préparé et orné de feuillage par les soins de Mlle Mance et de Mme de la Peltrie, le P. Vimont, après avoir entonné le "Veni Creator", célébra la sainte messe au milieu des chants de joie de ces fervents chrétiens... Après la messe, il adressa aux colons ces remarquables paroles qui résonnaient comme une prophétie: "Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son oeuvre..."

"A la chute du jour, on s'empara de quelques mouches phosphorescentes, vulgairement appelées mouches à feu; on les enferma sous un verre qu'on suspendit au-dessus de l'autel en guise de lampe. Ce fut la première veilleuse de Jésus-Hostie dans la ville de Marie."

Depuis, les temps ont changé, les veilleuses d'or et argent ornent les plus pauvres chapelles de notre Canada, mais il est bon de se souvenir de l'esprit d'initiative des premiers colons. Il n'est pas loin le temps où, même dans ce pays, nos mères fabriquaient elles-mêmes la chandelle, avec du suif, pour les besoins du foyer. L'huile de pétrole était alors un luxe et que de fois j'entendis d'amusantes histoires de l'éclairage par nos vieux de 1870. Sachez jouir, chers enfants, du confort que vous donne l'électricité, mais n'oubliez pas que ce sont vos grands-pères et vos grand'mères qui ont préparé les voies de ce progrès.

MERE-GRAND.

LE PRINTEMPS

Le printemps d'un âge encor tendre,
De ses parents l'enfant gâté,
Par sa grâce et par sa gaîté,
Ses caprices, vient nous surprendre.

Il rit et pleure en même temps,
Tantôt il est d'humeur badine,
Tantôt se fâche et se mutine,
Puis se calme quelques instants.

Nous connaissons les giboulées
De mars, avril tempêtueux,
Mais aussi l'air délicieux
De leurs heures ensoleillées.

Mais ce fantasque enfant, d'ailleurs,
S'assagit bien vite avec l'âge:
Le mois de mai, juin davantage,
Donnent des jours entiers meilleurs.

Les ébats du printemps réveillent
La vieille nature engourdie,
La voilà vite reverdie,
Les fleurs, les chants nous émerveillent.

Quelle abondance de couleurs
De la rose à la violette!
Et quel peintre, sur sa palette,
Pourrait lutter avec les fleurs?

Voyez marguerites brillantes,
Primevères et boutons d'or,
Lilas, oeillets, plus beaux encor,
Et les pervenches souriantes.

Des arbres à fruits les rameaux,
Couverts d'une neige odorante,
Mettent leur note exubérante
Jusqu'au coeur même des hameaux.

L'énorme bouquet qui s'apprête,
Jardins, vergers, champs, prés et bois,
Aux sons d'un choeur à mille voix,
L'offrent au printemps pour sa fête:

Par le merle aux couplets divers,
Le rossignol et la fauvette,
Et le bouvreuil et l'alouette,
Et les pinsons, et les piverts.

C'est dans cette allégresse immense
Que le semeur au large envol
Avec espoir confie au sol
Pour nous la féconde semence.

Et vous, dans votre gai printemps,
Semez demain pour votre vie,
Chers enfants, tout vous y convie.
Profitez de cet heureux temps.

SAUVAGEOT.

Un conte par semaine

UN PAPIER QUI S'ENVOLE!

— Ecoute-moi, Anatole, et ne sois pas distrait comme toujours. C'est aujourd'hui la fête de l'oncle. Tu vas aller chez le pâtissier chercher un moka sur lequel tu feras mettre en belles et grandes lettres: *Casimir.* Tu diras qu'on te donne un gâteau de dix francs... Mais qu'es-ce que tu as à regarder en l'air? Tu es tellement toujours dans la lune que je suis sûre que tu n'as rien compris. Répète voir ce que je t'ai dit.

— Tu m'as dit d'aller chercher... Je ne sais plus quoi!

Et riant:

— Ne me gronde pas, petite mère, j'étais dans la lune.

— Je t'ai dit d'aller chercher un moka et de faire écrire dessus le petit nom de ton oncle.

Anatole répéta machinalement:

— Et de faire écrire dessus le petit nom de ton oncle...

Sa mère lui secoua vivement le bras.

— Eh bien! quel est-il ce nom?

Anatole chercha, les yeux au ciel, puis ânonna un nom incompréhensible.

Sa mère s'impatienta:

— Comment, tu ne te rappelles pas le nom de ton oncle, de ton oncle qui est si bon pour toi?... C'est honteux!... Je vois bien qu'il vaut mieux que je te l'écrive sur un papier que tu remettras au pâtissier... J'ai plié dans le papier un billet de dix francs.

Et la maman, ayant mis le tout dans la poche d'Anatole, lui recommanda de ne pas perdre l'argent surtout, et de revenir bien vite. On déjeunerait à midi!

Anatole partit en promettant d'aller tout droit chez le pâtissier, sans s'arrêter en route.

Mais, à peine arrivé au coin de la rue, il voulut lire ce qu'avait écrit sa mère, et tira le papier de sa poche.

Au même moment, il vit à quelques pas de lui un singe qu'un monsieur tenait au bout d'une chaîne. Alors il s'arrêta pour le regarder, car le singe faisait un tas de grimaces très amusantes...

Tout à coup il s'aperçut qu'il n'avait plus son papier! Affolé, il chercha de tous côtés, puis poussa un cri de joie en voyant enfin qu'il était tombé tout près de lui, dans le ruisseau. Mais, comme il se baissait pour le prendre, il y eut un fort coup de vent, et le papier s'envola!

Il courut aussitôt pour le rattraper. Malheureusement il fut gêné dans son élan par deux groses dames qui, occupées à se raconter des potins, tenaient toute la largeur du trottoir.

— Vilain galopin qui se permet de bousculer le monde! s'écria une des dames avec colère.

— On s'excuse, au moins! Il mériterait qu'on lui tire les oreilles! fit l'autre.

Anatole, qui était un petit garçon distrait et turbulent, mais bien élevé, demanda pardon, puis continua à courir après son papier.

Où s'était-il envolé? Il ne le voyait plus! Mais soudain il l'aperçut accroché au volet d'une fenêtre du rez-de-chaussée d'en face.

Alors Anatole ne perdant pas une minute essaya de se hisser jusqu'au volet.

Crac! Crac!

— Mon Dieu! gémit-il, je déchire mon pantalon! Qu'est-ce que maman va me dire!

Mais tant pis! Il voulait ravoir à tout prix son papier. A force d'énergie, il arriva à le saisir quand, au même instant, une tête effarée apparut brusquement à la fenêtre, et il entendit crier:

— Au voleur! Arrêtez-le!

Prompt comme l'éclair, il se laissa dégringoler à terre, mais, dans sa précipitation ouvrit la main et lâcha le papier!

Comme il allait le ramasser, un jeune chien qui, par malheur, se trouvait là et avait envie de folâtrer, prit le papier dans sa gueule et se sauva avec.

Ce fut alors une course folle. Certes, le petit avait de bonnes jambes, mais l'animal avait quatre pattes. Et plus ce dernier se sentait poursuivi, plus il courait. Aussi Anatole n'arrivait-il qu'à ne pas se laisser trop distancer. Cependant le chien croisa un autre chien, un copain sans doute, car, remuant la queue, il s'arrêta tout joyeux comme s'il se disposait à jouer. Anatole, quoique époumoné, profitant de cet heureux hasard, fit un dernier effort... Et il allait attraper le chien par la queue, quand le copain de celui-ci lui voyant un papier dans la gueule chercha à le lui prendre. Naturellement, chacun en eut bientôt un morceau, et tous deux se sauvèrent alors à qui mieux mieux dans des directions différentes.

Désespéré, Anatole ne savait s'il devait courir à droite ou à gauche, lorsqu'il vit un des chiens se précipiter vers un monsieur et un petit garçon qui tenait à la main un ballon.

— Je vais toujours ravoir la moitié de mon billet! pensa-t-il quand il vit le chien déposer le papier aux pieds de son petit maître.

Mais il aperçut alors le petit garçon qui ramassait le papier et enroulait autour le fil de son ballon, sans doute afin de mieux le tenir!

Il allait s'avancer pour dire que le papier était à lui, lorsque le ballon s'envola tout à coup dans les airs!

— Papa! cria le petit garçon, j'ai laissé mon ballon se sauver!

Et, sanglotant, il se précipita vers son père qui, pour le consoler, promit de lui en acheter un autre.

Cependant, Anatole ne pouvait lui non plus retenir ses larmes en regardant le ballon qui continuait à s'élever, et, au bout du fil, son papier qui, de loin, ressemblait à une petite nacelle.

Bientôt le ballon disparut à l'horizon! Anatole s'effondra sur un banc.

— Comme maman va me gronder! gémit-il, quand je vais rentrer sans le gâteau de l'oncle et sans l'argent! Si je dis à maman que son argent s'est envolé dans les airs avec un ballon, elle ne voudra jamais me croire!

Après être resté quelques instants à méditer ces tristes pensées, le pauvre Anatole songea qu'il n'avait plus maintenant qu'à rentrer chez lui.

Plusieurs fois il se trompa de route et fut obligé de revenir sur ses pas, si bien qu'il était presque nuit quand il aperçut de loin sa maison. Mais, hésitant, il s'arrêta quelques instants sur le trottoir, parce qu'il avait peur de la réception qu'il allait avoir. Enfin, tout tremblant, tout honteux, il sonna à sa porte. Il entendit aussitôt des bruits de pas précipités, et sentit son coeur battre à se rompre.

En le voyant, sa mère poussa un grand cri, puis serrant l'enfant dans ses bras, se mit à pleurer. Quand elle fut un peu remise de son émotion, elle songea à l'interroger.

— Dis, que t'est-il arrivé? Depuis midi, affolés, nous courons de tous côtés. Nous venions de rentrer, désespérés. Le commissaire de police a mis deux inspecteurs à ta recherche.

Son père et l'oncle Casimir qui étaient accourus à leur tour ne pleuraient pas comme la pauvre femme.

— Ne mens pas, tu as été faire l'école buissonnière avec de mauvais camarades? fit sévèrement son père. Vous vous êtes amusés avec l'argent que t'avait confié ta mère?

Anatole, un instant décontenancé, reprit peu à peu son calme et raconta tranquillement, sans se troubler, les événements dont il venait d'être victime. D'abord tous se montrèrent un peu sceptiques, tant le récit du petit leur parut invraisemblable. L'argent parti en ballon surtout leur fit pousser des exclamations. Mais Anatole parlait avec un tel accent de sincérité, qu'ils allaient se laisser convaincre, quand ayant voulu tirer son mouchoir de sa poche, il fit tomber à terre un papier et un billet de dix francs!

— Oh! fut le cri général, accompagné d'un geste d'étonnement.

Quant à Anatole, il resta un bon moment sans bouger, la bouche ouverte, comme pétrifié.

Alors son père lui prenant le bras le secoua vivement et lui dit d'un ton indigné:

— Tu viens de te moquer de nous? Qu'est-ce que cette histoire que tu nous as racontée? Etait-ce simplement une invention pour expliquer ta longue fugue?

— J'ai dit la vérité, balbutia le petit qui avait déjà les yeux gros de larmes.

Sa mère, craignant que son mari ne s'emportât outre mesure, chercha à excuser son enfant.

— Tu l'as soupçonné tout à l'heure, dit-elle, d'avoir gaspillé avec de mauvais camarades l'argent que je lui avais remis. Tu vois qu'il n'en est rien. Il n'a donc pas fait de bêtises.

Mais Anatole, ayant au même moment fouillé de nouveau dans sa poche, sentit encore un papier sous ses doigts et sortit une page à moitié déchirée d'un journal illustré qu'il avait acheté la veille. Alors la lumière se fit dans son esprit. Quand il avait cru avoir laissé tomber à terre le billet de dix francs, ce n'était autre chose que l'autre fragment du journal.

Ses parents, cette fois, refusèrent absolument de le croire. Mais le hasard — il fait quelquefois bien les choses — voulut qu'un petit ballon, quelques minutes après, vint justement descendre lentement en face de leurs fenêtres. Ce fut Anatole qui l'aperçut le premier.

— Mon ballon! Mon ballon avec mon papier! cria-t-il fou de joie en courant aussitôt dans la rue.

Et ses parents constatèrent qu'en effet c'était bien un fragment de son journal qu'enroulait le fil du ballon. Alors, peu à peu, leur mécontentement fit place à une douce gaieté, et tous finirent par éclater de rire en se moquant d'Anatole, tout penaud de sa distraction.

— Tu vois, mon petit, lui dit sa mère, si ça vous joue des tours d'être toujours dans la lune! Aujourd'hui, par bonheur, il n'y a pas grand mal, si ce n'est pourtant que tu nous as rendus mortellement inquiets. Mais, un jour, tu pourrais avoir de plus graves ennuis. Que ce soit pour toi une leçon.

André de BREVILLE.



MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire pour vous dire que je joue bien aux récréations, car vous voulez qu'on joue bien aux récréations. Nous avons toutes sortes de choses pour nous amuser dans la maison et dehors.

Nous avons plusieurs traîneaux et des petites pelles; ils y en a des vertes et des rouges. Nous avons commencé un bonhomme il y a pas de temps, et nous n'avons pas réussi. La tête s'est brisée, un bras est tombé, et nous l'avons laissé là, car nous n'avons pas trop de patience. Nous avons commencé une maison à présent, j'espère que vous viendrez la voir avant qu'elle soit partie. Je ne joue pas seulement, car hier j'ai ôté la neige sur le trottoir avec ma petite pelle, tandis que d'autres la balayaient. Avec les traîneaux nous avons beaucoup de plaisir aussi, nous glissons et de temps en temps nous tombons dans la neige, mais on se fait rarement mal, heureusement.

Dans la maison nous avons d'autres jeux; j'aime bien à sauter à la corde. Mais quand j'entends la cloche sonner je serre tout, et je m'en vais pour bien étudier à l'étude.

J'ai lu l'histoire de la petite Monique, et j'espère que je ne suis pas comme elle; si je la suis, alors j'espère bientôt me corriger. J'ai hâte d'en lire une autre.

Nous sommes plusieurs pensionnaires, aussi nous avons beaucoup de plaisir. Il y a aussi plusieurs externes, mais il y en a un grand nombre de malades.

Je travaille bien fort à l'école.

J'espère recevoir une lettre de vous, car ici quand nous travaillons bien nous avons des récompenses.

J'ai beaucoup de petits frères et de petites soeurs à la maison; aux vacances de Pâques je vais leur parler de vous, et quand je serai revenue dans mon petit couvent je vous écrirai pour vous dire comment j'ai joué avec eux à la maison.

Je vous embrasse bien fort.

Votre petite fille,
Angèle GAUTHIER (11 ans),
Saint-Adolphe.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureux que vous mettiez sur la "Liberté" le "Coin des Enfants". Merci beaucoup, Mère-Grand, de nous intéresser comme cela.

Lorsque la "Liberté" arrive, je suis toujours content de la lire; je trouve cela bien beau. L'autre soir, nous avions pour devoir à répondre à ces petites questions d'histoire du Canada. C'était très facile. J'ai répondu à toutes les questions et j'ai gagné la récompense.

Votre petit lecteur,
Paul MORIER,
Saint-Boniface.

Chère Madame,

Vous avez écrit sur la "Liberté" une histoire qui était bien amusante et qui m'a fait bien plaisir.

J'ai répondu à toutes les questions d'histoire du Canada. J'espère que vous allez parler encore de Jacques Cartier et de Champlain, car ils étaient des braves hommes. J'aime beaucoup l'histoire du Canada parce que c'est bien intéressant. Je voudrais que vous écriviez encore des questions d'histoire pour nous intéresser encore. Je vous remercie beaucoup de vous occuper de nous.

Albert BOISSONNEAULT,
Saint-Boniface.

COURRIER DE MERE-GRAND

Rose Vandaele, Saint-Adolphe — Que vous êtes gentille de m'écrire une aussi intéressante lettre. Votre description de vos jeux d'hiver m'a fait revivre mes premières années de couvent, alors que faire des bonshommes de neige et entretenir des petits chemins ici et là, avec nos minuscules pelles, étaient notre plus belle distraction. Revenez encore, chère petite Rose, vous ferez un gros plaisir à Mère-Grand qui vous aime sans vous connaître.

Angèle Gauthier, Saint-Adolphe — En lisant votre belle lettre, une image passa devant mes yeux. Je revis votre beau couvent près de notre fameuse rivière Rouge, entouré de son blanc manteau d'hiver et je me figurais vous voir avec votre petite pelle rouge aidant à bâtir une cabane de neige. Si la distance n'était pas si longue, j'accepterais avec plaisir votre bonne invitation d'aller voir cette merveille d'architecture, mais il faut me contenter du plaisir de vous lire. Je serais bien heureuse si vous me donniez un compte-rendu de vos vacances de Pâques.

Paul Morier, Académie Provencher — J'ai été bien intéressée en lisant votre belle lettre et heureuse de savoir que vous aviez gagné un prix pour les réponses d'histoire du Canada. Je vous félicite et j'espère que vous reviendrez bientôt au Coin des Enfants.

Charles Taillefer, Académie Provencher — Votre petite lettre ainsi que vos réflexions sur "Derrière le rideau" m'ont fait beaucoup plaisir. Merci! Revenez bientôt, n'est-ce pas?

Paul Robert, Académie Provencher — Votre lettre si affectueuse m'a vivement touchée. Merci de votre appréciation du "Coin des Enfants". Je serai heureuse de vous revoir encore.

Albert Boissonneault, Académie Provencher — Un affectueux merci pour vos intéressantes lignes. Votre admiration pour Jacques Cartier et Champlain dénote un esprit sérieux. Continuez à aimer l'histoire de votre pays et remerciez bien pour moi votre professeur qui vous guide si bien dans vos études. J'ai hâte de vous lire.

Edouard Bemillard, Académie Provencher — Votre jolie lettre m'a fait un gros plaisir. Acceptez donc mes mercis les plus affectueux et revenez souvent au "Coin des Enfants". Dites à votre chère maîtresse que ses petits garçons écrivent très bien et qu'ils promettent beaucoup pour l'avenir.

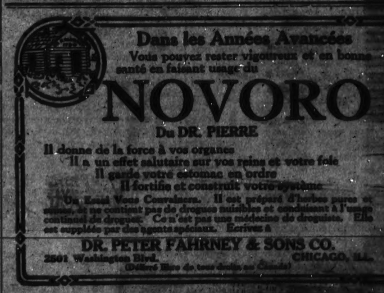
MERE-GRAND.

Tant que nous aimons, nous sommes utiles; tant que nous sommes aimés, nous sommes indispensables. — Stevenson.

Le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes, quand on les a sur le nez. — Gustave Droz.









LE MUSEE FIELD A CHICAGO

C'EST l'un des plus beaux édifices de la métropole du centre des Etats-Unis. Il contient des oeuvres d'art d'une valeur inestimable et fait le juste orgueil de l'ambitieuse cité américaine. Les pèlerins qui se rendront au Congrès Eucharistique de Chicago, en juin prochain, avec l'excursion qu'organise actuellement la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, pourront visiter ce riche musée.

A Travers les Centres Français

Des correspondances spéciales de la "Liberté"

MANITOBA

LA BROQUERIE

Premiers du mois au couvent:

Grade XI: Rose Valliere.

Grade IX: Adrienne Legal.

Grade VIII: Gérard Normandeau, Ulysse Dégagné.

Grade VII A: Germaine Tétrault, Cécile André.

Grade VII B: Hélène Guénette, Madeleine Lord.

Grade VI: Béatrice André, Léonne Rougeau.

Grade V: Blanche Boily, Doris Rougeau.

Grade IV A: Jeannette Lafortune, Thérèse Edmond.

Grade IV B: Marcelin Pierson, Raoul Boisjoli.

Grade III: ex-aequo: Jean Tétrault, Wilfrid Rougeau; Alphéric Saint-Laurent.

Grade II: Elise Boily, Anna Balcaen.

Grade I A: Léonne Carrière, Cécile Lafortune.

Grade I B: Angèle André, David Gagnon.

Cours préparatoire A: Berthe Carrière, Yvonne Bédard.

Cours préparatoire B: Georges Boisjoli, Lorette Tétrault.

SAINT-PIERRE

Le dimanche des Rameaux nous a [illegible] les offices si beaux et si aimés des fidèles: bénédiction des palmes et procession rappelant l'entrée triomphale de Notre Seigneur à Jérusalem au milieu du frémissement des palmes vertes aux reflets d'or. Chant du "Gloria laus", sublime dialogue qui nous fait assister par avance à l'entrée du Fils de Dieu dans son royaume éternel: "Quel est ce roi de gloire? Le roi d'Israël fils de David".

Jeudi matin: messe de l'Eucharistie, procession au reposoir orné avec le goût très délicat qu'y savent mettre les religieuses. Centaines de communions jusqu'à l'office. Le soir, l'exercice si beau, si pieux et si touchant de l'heure sainte. L'église s'était de nouveau presque remplie pour cette heure sacrée au commencement de la nuit.

Vendredi, l'adoration de la croix avec la messe des présanctifiés. Le R. P. [illegible], du Juniorat de la Sainte-Famille sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie, a donné un très substantiel sermon sur la passion. Le chemin de la croix, fait solennellement à trois heures de l'après-midi, a réuni de nouveau bon nombre de fidèles.

Samedi, bénédiction du feu nouveau, puis bénédiction du cierge pascal avec le chant si captivant de l'"Exultet", lecture des prophéties avec les répons en chant grégorien bien exécuté, puis bénédiction des fonts, chant des litanies des saints, et enfin la messe avec les premiers chants de l'Alleluia pascal. Pendant les trois jours M. le curé a officié.

• • •

Nous apprenons avec regret que la maladie s'est de nouveau mise à sévir à l'orphelinat de la Maison Saint-Joseph à Otterburne. Nous prions Dieu de faire cesser vite cette épreuve qui vient frapper la chère communauté.

• • •

M. et Mme Croteau, tombés presque en même temps dangereusement malades, semblent avoir pris un nouveau bail avec la vie. Leur fils Geoffroy, qui était accouru en hâte de Floride, est retourné vers le pays du soleil après une visite d'une quinzaine.

FANNYSTELLE

Visite à l'école

Le 15 mars, MM. les commissaires Onésiphore Hamel et Armand Dureault ont visité l'école et fait subir un examen dans chacune des quatre classes. Ils ont été satisfaits du travail des maîtresses et de la discipline qui règne dans l'école. C'est une belle initiative pour laquelle nos commissaires méritent des félicitations.

Hôpital

Le 29 mars, Gertrude Piché, fillette de M. et Mme Charlemagne Piché, a été opérée pour appendicite. L'opération, faite par le Dr Collin, a très bien réussi. Nous espérons revoir bientôt au milieu de nous notre Gertrude parfaitement rétablie.

Inspecteur Wood

Le 30 mars, M. l'inspecteur Wood a fait sa visite régulière à l'école. Son rapport est des meilleurs. Il est enchanté du travail qui se fait à notre école.

Partie de cartes

Les gagnants à notre dernière partie de cartes ont été Mme Armand Dureault et M. Adrien Hamel.

A la fin de la veillée, M. Armand Dureault nous a fait un discours électoral. C'était à se croire dans les derniers jours d'une violente campagne électorale. Vraiment, dans notre M. Dureault, il y a du bois à faire un bon député!

Ensuite M. Onésiphore Hamel nous a chanté une chanson comique. M. Hamel excelle en ce genre de chanson. Nous souhaitons de l'entendre plus souvent.

M. Marcel Mollot nous a promis de se faire entendre à la prochaine partie de cartes. Comme il nous tarde qu'elle arrive bientôt!

Séance

Le 23 mars, nous avons assisté à la représentation de "Uncle Tom's Cabin". C'est une très belle pièce rendue par des artistes. Malgré la température désagréable et les chemins abominables, l'assistance était nombreuse.

Baptême

Le 30 mars a été baptisé Joseph-Henri-Martin, enfant de Eloi Syreanne et de Léda Hamel. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Henri Piché.

SAINT-LEON

Le 29 mars, la mort moissonnait une jeune existence dans notre paroisse: Oliva Boisvert, âgé de 15 ans, fut soudain ravi à l'affection des siens. Malade depuis plusieurs mois, rien ne semblait présager un prompt dénouement. Les parents éplorés offrent leurs plus sincères remerciements aux nombreux amis qui s'associèrent à leur douleur dans cette circonstance.

Les funérailles, un service de première classe avec diacre et sous-diacre, eurent lieu à l'église paroissiale, présidées par le Rév. Père curé, au milieu d'un sympathique concours de paroissiens. La bannière des Enfants de Marie flottait en tête du convoi funèbre.

Les porteurs furent: MM. Edmour Moreau, Hervé Moreau, Albert Lesage, Léon Rondeau, Ambroise Messner, Valmore Lemieux. M. Léon Beaudry conduisait la dépouille mortelle de la demeure des parents à l'église.

Ses amies de classe lui firent l'offrande d'un pieux bouquet spirituel.

Que les sublimes consolations de l'espérance chrétienne adoucissent le deuil des parents éprouvés, et que nos prières accompagnent la chère âme vers les régions des éternelles clartés.

LETELLIER

Le dimanche 21 mars avait lieu la quatrième partie de cartes de la série, sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. Au programme musical figuraient un duo de piano par Mlles Berthe Comeault et Alice Jutras, une chanson par Mlle Antoinette Houle, une déclamation comique par M. Ernest Boissy.

• • •

Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis avec une assiduité remarquable par presque tous les paroissiens. La communion générale du matin de Pâques était très édifiante; les Forestiers Catholiques et le cercle de l'A. C. J. C. communièrent en corps.

• • •

Une foule nombreuse assista à l'assemblée en faveur de la Coopérative du blé du Manitoba. M. R.-A. Hoey fut le principal orateur; il intéressa son audience si bien que son long discours fut attentivement écouté. M. Hoey a répondu à l'attente générale et s'est révélé un orateur éloquent et persuasif. M. Edmond Comeault présidait l'assemblée. M. le préfet Breton et le maire Casselman, d'Emerson, étaient à ses côtés.

• • •

Les lecteurs de la Liberté n'ont pas été sans remarquer l'appréciation élogieuse accordée par ce journal à une nouvelle brochure publiée par M. l'abbé Sabourin, chancelier, ayant pour titre: "L'éducation mixte dans les écoles du Manitoba". M. le curé a fait mention de cette brochure en chaire et a encouragé tout le monde à la lire et ainsi se prémunir contre les dangers multiples de l'école neutre. Grâce au concours des membres de l'Avant-Garde de l'A. C. J. C., un exemplaire de cette publication a été placé entre les mains de la majorité des familles de la paroisse.

Pourquoi cela ne serait-il pas fait dans chacune de nos paroisses? Il semble que l'on n'apporte pas assez d'attention aux oeuvres de ce genre. Il y a toute une éducation à faire chez nos gens pour les entraîner à la lecture de ces pièces documentaires, qui n'atteindront pas le but que leur auteur s'est proposé à moins qu'une propagande légitime les fasse circuler et leur permette d'instruire la population.

Cette oeuvre s'impose à tous, mais surtout à nos organisations telles que: cercles locaux de l'Association d'Education, cercles d'A. C. J. C., etc.; mais comme toujours il faut aussi compter sur nos dévoués curés.

Faisons-nous propagandistes et coopérons ainsi au travail de ceux qui se dévouent pour combattre ou éloigner les dangers nombreux qui nous menacent.

La brochure "L'éducation mixte dans les écoles du Manitoba" est en vente chez l'auteur: M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, chancelier, archevêché de Saint-Boniface.

• • •

Le dimanche 4 avril était lieu un concert donné par M. Hector Allard, avec le concours de MM. Frank Simons, violoniste, et Marius Benoist, pianiste accompagnateur, de Saint-Boniface. Ce concert était donné sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. Une foule nombreuse y assista et manifesta son appréciation du talent de notre jeune chanteur et de ses artistes.

M. Allard avait choisi un programme de chansons qui répondait bien aux désirs de son auditoire et lui attira de nombreux rappels. M. Simons nous fit goûter plusieurs pièces classiques et M. Benoist se révéla l'accompagnateur expérimenté qu'il est.

Ces régals artistiques sont rares à la campagne et les amateurs de musique sont toujours prêts à les encourager.

A nos correspondants

Il ne se passe pour ainsi dire pas de semaine sans que nous recevions des correspondances ou communiqués à insérer dans la "Liberté", lesquels ne portent aucun nom d'auteur. Nous nous faisons une règle de jeter au panier toutes les communications dont nous ignorons la provenance. Qu'on veuille donc bien prendre note que toute copie destinée à la rédaction doit être accompagnée de la signature de l'expéditeur. Par signature nous entendons le nom même et l'adresse du correspondant, et non pas des mentions comme "Un ami, "Une fidèle abonnée", etc.

SOUTH JUNCTION

Grande excitation, le dimanche 28 mars. Il était question de bazar. Les dames et les demoiselles de South Junction et quelques-unes de Vassar réussirent avec nos candidats à collecter la jolie somme de $549. M. F. Gobeil, candidat, est sorti vainqueur.

• • •

Mmes W. Gagnon, D. Fraser et A. Gobeil sont maintenant aux hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface.

• • •

M. T. Hébert, échevin de Saint-Boniface, était de passage à South Junction le dimanche 28 mars.

• • •

Mme A. Brisebois est de retour dans sa famille, après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Saint-Boniface.

• • •

Naissance — Marie-Anne, enfant de M. et Mme A. Brisebois.

• • •

Dans ma correspondance précédente il était question de bureau d'entrée; on a ajouté les mots "pour les terres". Ce n'est pas un bureau pour les terres que nous voulons, c'est un bureau de douanes, un "Customs office", ce qui est absolument nécessaire.

LA SALLE

Le dimanche de la Quasimodo aura lieu à la salle une séance donnée par les jeunes filles et les jeunes gens de la paroisse. Les jeunes filles joueront "Je rends mon tablier" et les jeunes gens donneront "Le jeune homme du sixième". Notre orchestre prêtera son concours. Pendant les entr'actes on entendra des déclamations, des chansons, de la musique. Il y en aura pour tous les goûts, pour les vieux et les jeunes et tout le monde s'amusera.

Nos amis des paroisses voisines et les amis des amis de nos amis sont cordialement invités.

VASSAR

Le R. P. Néron, du monastère de Sainte-Anne des Chênes, est au milieu de nous pour les exercices de la Semaine Sainte et la fête de Pâques.

• • •

Mlles G. Wenden, du couvent de Sainte-Anne, et L. Beaudry, du couvent de La Broquerie, passent les vacances de Pâques dans leurs familles.

• • •

Lundi dernier, après quelques jours de maladie, décédait M. J.-J. Dubisar, âgé de 72 ans. Son fils Charles, averti en toute hâte, ramena la dépouille mortelle à Bayceville, Wis.

• • •

Grand succès, tel est en résumé le résultat de notre bazar annuel. Comme par le passé, la générosité des paroissiens s'est hautement manifestée. Assistance nombreuse et bourses grandes ouvertes. Recettes: $736. Nos candidates, Mmes J. Boutang et Ad. Cayer, ont fait un travail merveilleux. Remerciements réitérés à tous ceux qui ont contribué au succès.

SELKIRK

Le lundi de Pâques, dans l'église Saint-Michel avait lieu un joli mariage. M. Victor Poirier unissait sa destinée à Mlle Marie-Anne Lassier, organiste de la paroisse. L'église avait conservé sa magnifique parure de Pâques et notre curé, pour témoigner son appréciation des nombreux services rendus à la paroisse par Mlle Lassier et par M. Poirier, un de nos dévoués chantres, avait fait venir de Winnipeg Mlles Yvonne et Alice Thibault pour nous donner de la belle musique. Mme Wilfrid Bédard, soeur du marié, se joignit à elles. Ce fut un régal musical et c'est à faire désirer qu'il y ait souvent des mariages, tellement la musique fut bien exécutée.

M. Alphonse Poirier conduisait son fils à l'autel, et M. Joseph Poirier servait de père à la mariée. Une nombreuse assistance avait tenu à témoigner de ses bons sentiments envers les jeunes époux qui ont pour eux les souhaits les meilleurs de toute la paroisse.

M. et Mme Poirier demeureront avec nous.

SAINT-BONIFACE

La Semaine Sainte et la fête de Pâques à la cathédrale

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été suivies par une foule nombreuse et pleine de piété. Le Mercredi Saint, un groupe de chantres, aidés du choeur du Collège et d'une trentaine d'enfants de la Maison-Chapelle, a rendu les Ténèbres et notamment la 3me Lamentation de Stehle.

Le Jeudi Saint, ... messe, très solennelle, a été chantée par Mgr Jubinville. Celle du vendredi a été chantée par le R. P. Desjardins, S.J., recteur du Collège, et la Passion par Mgr Jubinville, le R. P. Desjardins et M. l'abbé d'Eschambault. Le Vendredi Saint après-midi a eu lieu encore une fois le chant des Ténèbres et la 3me Lamentation de Stehle; le tout fut suivi du chemin de croix.

La retraite des hommes coïncidait avec la Semaine Sainte et les exercices ont été suivis avec la plus grande fidélité par une foule immense et d'innombrables communions ont été distribuées au matin de Pâques, ainsi que les autres jours de la semaine.

Pour Pâques, la Chorale, sous la direction de M. Hélie, rendit une messe en musique. Cette année l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque a pourtant enlevé de l'éclat aux augustes cérémonies habituelles. C'est ainsi que nous n'avons pu avoir la consécration des huiles saintes, qui ont été consacrées par Mgr l'Archevêque de Winnipeg.

Au Collège

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été célébrées dans la chapelle du Collège, cette année. C'est un geste qui a plu aux élèves et leur a permis de comprendre davantage la belle et imposante liturgie de l'Eglise.

Jeudi, grand'messe à 9 h. Le R. P. Durocher, préfet, officie ce matin et les deux jours suivants. On avait transformé l'autel de la Sainte Vierge en un très joli reposoir et des élèves, revêtus de belles soutanes rouges, se sont succédé régulièrement pour l'adoration jusqu'à 9 h., vendredi matin. Dans l'après-midi du Jeudi Saint, les élèves des diverses classes sont allés, accompagnés des Pères professeurs, visiter les différents reposoirs de la ville. Le soir, à 7 h. 45, prières à la chapelle et très éloquent sermon du R. P. Longpré, S.J., sur la Sainte Eucharistie.

Vendredi, office et messe des Présanctifiés à 9 h. Le soir, à 7 h. 45, chemin de croix et prières à la chapelle.

Samedi matin, l'office commença à 7 h. Les élèves chantent les prophéties avec un succès très appréciable pour des novices en chant de prophéties. Nombreuses communions.

• • •

Nos élèves sont en vacances depuis samedi midi. Ils reviennent mardi soir. Mercredi matin, dans toutes les classes, composition sur les Bienheureux Martyrs canadiens, valeur de trois pour l'excellence. De plus, le meilleur écrivain de chaque classe méritera un joli prix qui lui sera donné à la distribution des prix de la fin de l'année.

A propos d'une annonce

Nous traversions le pont, l'autre jour, et nous nous acheminions vers l'est de la ville, nous garant autant que faire se pouvait contre les chauffeurs trop hardis, les aspérités du trottoir trop marquées et les chiens trop farouches, quand tout à coup nous fûmes saisis! Sous nos yeux une magnifique enseigne neuve flamboyait au-dessus de l'édifice "Manitoba" et proclamait hautement le nom connu et aimé de notre cher journal.

Nous tenons à féliciter la Liberté de nous avoir donné une si belle annonce française. Nous voulons signaler la chose, car beaucoup des nôtres pourraient annoncer dans les deux langues et négligent encore de le faire. Songeons que tous les petits détails comptent dans une lutte comme la nôtre.

Décès

Samedi dernier décédait à Saint-Boniface M. François-Xavier Demers, frère de Mme T.-A. Bernier, 265, ave. Provencher, et de la Rév. Soeur Marie-Mathilde, de la Congrégation de Jésus-Marie, d'Oakland, Californie.

M. Demers avait 74 ans et avait vu le jour à Saint-Georges-Henryville, dans la province de Québec. De naissance perclus des jambes, le défunt a fait une longue vie de résignation entière et allègre, de prière et de lecture. Forcé par son infirmité de garder la maison, il a bercé, au sens littéral du mot, deux générations d'enfants, qui l'aimaient et ont entouré son existence d'affection. Dans le cercle des connaissances, il avait aussi de sympathiques amis toujours attentifs à lui témoigner leur bienveillance.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à la cathédrale de Saint-Boniface. La messe de requiem a été célébrée par M. l'abbé Auguste Bernier, neveu du défunt, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception d'Edmonton; diacre, le R. P. Alfred Bernier, S.J., neveu du défunt; sous-diacre, M. l'abbé Brunet, vicaire à la cathédrale.

La Liberté prie la famille Bernier d'agréer ses respectueuses condoléances.

Conférence

Le dimanche 11 avril aura lieu, sous les auspices de l'Union Canadienne, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, une conférence donnée par le R. P. Champagne, O.M.I.C., de Notre-Dame de Lourdes. Le R. P. Champagne parlera des Catacombes. Une invitation très large est faite à tout le public.

Banquet en perspective

Le "Board of Trade" de notre ville est à préparer un banquet qui aura lieu, nous dit-on, environ dans une semaine. Ce banquet réunirait les personnalités les plus marquantes du monde des affaires dans notre ville et on y discuterait certaines questions commerciales.

Les vacances de Pâques

Nos écoles et institutions ont fermé leurs portes et les élèves chôment. C'est la convention des maîtres et maîtresses et c'est aussi la fête de Pâques. Au Collège, pour permettre aux étudiants d'assister aux magnifiques cérémonies de la grande semaine, les élèves ont été gardés jusqu'à samedi. Au Juniorat, l'on a fait la même chose, mais les autres maisons se sont vidées plus vite. Pas pour longtemps, car les classes vont reprendre presque aussitôt.

Ligue des Demoiselles catholiques de Langue française

Notre concert, tel qu'annoncé déjà aura lieu à l'Académie Saint-Joseph le 15 avril. Mgr Jubinville a bien voulu nous faire l'honneur d'en accepter le patronage. Les artistes suivants prendront part au programme: Mme Georges Laflèche; Mlles Bernadette Renaud, Marie Benoist, Emma Bouchard, Françoise Prendergast, Laura Morier, Fabiola Gérvelle, Anna Leclerc, Jeanne Poulin, Irène Benoist, Julia McEachan; MM. Simons, Lucien Trudeau, Dr J.-J. Trudel, Hector Allard.

Les billets sont de 50 sous et s'enlèvent rapidement. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser aux endroits suivants: Mlle Madeleine Roger, 385, rue Dumoulin, tél. N 2434; Mlle Albina Baril, 522, rue Ritchot, tél. N 1152; Mlle Madeleine Paiement, 175, rue Masson, tél. N 2295.

Cercle Sainte-Elisabeth

Grande partie de cartes organisée par les membres du Cercle Sainte-Elisabeth au profit des pauvres de la paroisse, le mercredi 7 avril, à 8 h. 15 du soir. Entrée, 25 sous.

Ce cercle, ouvert depuis deux mois, s'occupe de visiter les pauvres, de leur distribuer vêtements, chaussures, etc. Nous demandons donc aux personnes qui peuvent disposer de linge de vouloir bien l'envoyer à Mme De Lamirande, présidente, 251, avenue Provencher.

Nous faisons un appel aux dames désireuses de prendre part au cercle de vouloir bien se rendre tous les mercredis après-midi dans la salle de l'Union Canadienne, où il y aura de la couture.

LA SECRETAIRE.

Baptêmes

Marie-Rose-Irène Poirier, née le 17 mars, baptisée le 28 mars. Père, Joseph Poirier; mère, Marie Doucet. Parrain, André Pieré; marraine, Marie-Marguerite Poirier.

Jean-Olivier-Lionel Marcoux, né le 27 mars et baptisé le 28 mars. Père, Georges Marcoux; mère, Blanche Antaya. Parrain, J.-Cléophas Marcoux; marraine, Clara Tétreault.

Joseph-Cléophas-Alphonse Marcoux, né le 28 et baptisé le 28. Père, Alphonse Marcoux; mère, Marie Ricard. Parrain, Ulric Lambert; marraine, Dorilda Dolron.

Adrien-Abel-Henri Raimbault, né le 14 mars, baptisé le 28. Père, Pierre Raimbault; mère, Julienne Hermary. Parrain, Abel Raimbault; marraine, Henriette Hermary.

Marie-Eléonore-Solange-Yolande Prud'homme, née le 25 mars, baptisée le 28. Père, J.-Arthur Prud'homme; mère, Marie-Anne Béliveau. Parrain, S. G. Mgr Prud'homme; marraine, Mme H. Sumner.

Marie-Eugénie-Georgiana-Lorette Degagné, née le 21 mars, baptisée le 28. Père, Jean Degagné; mère, Cécilia Lachance. Parrain, Eugène Lachance; marraine, Georgiana Gagnon.

Marie-Eva-Irène Allard, née le 21 mars, baptisée le 31. Père, Octave Allard; mère, M.-Louise Normand. Parrain, Frédéric Normand; marraine, Marguerite Lafferté.

Albertine Saint-Luc, née le 24 mars, baptisée le 31. Père, Noé Saint-Luc; mère, Marie-Rose Carrière. Parrain, Jos. Carrière; marraine, Yvonne Carrière.

Marie-Jeanne-Victoria-Christine Boucher, née le 21 mars, baptisée le 31. Père, Daniel Boucher; mère, Cécile Ducharme. Parrain, Jos. Parisien; marraine, Christine Morrissette.

Joseph-Alphonse-Pierre Bédard, né le 1er avril, baptisé le 4. Père, Alphonse Bédard; mère, Alphonsine Poirier. Parrain, Jos. Poirier; marraine, Marie-Anna Beaudry.

Martina-Ida-Aldéa Ratté, née le 2 avril, baptisée le 4. Père, Narcisse Ratté; mère, Marie-Louise Tardif. Parrain, Adélard Tardif; marraine, Martina Losada.

Joseph-Urgel-Richard Cormier, né le 1er avril, baptisé le 4. Père, Martial Cormier; mère, Antoinette Bergeron. Parrain, Jos. Bergeron; marraine, Mme Urgel Bergeron.

Sépulture

Alfred-Jean-Joseph Delisle, fils de Edmond Delisle et de Eugénie Boivin, décédé le 1er avril à l'âge de 3 ans.

UNION CANADIENNE

Nouveau gardien

M. Bruyère, notre zélé gardien, ayant demandé d'être relevé de sa tâche, l'exécutif a chargé notre gérant de retenir les services de M. Noé Fournier, résidant à Saint-Boniface depuis plusieurs années. Notre nouveau gardien est à s'initier et il le fait avec un zèle édifiant. Nous tenons à remercier M. Bruyère de tout ce qu'il a fait chez nous et nous sommes heureux de témoigner qu'il a été un gardien de premier ordre et que tous ont été contents de lui.

La veillée du Jeudi Saint

Nos membres ont répondu avec enthousiasme à l'invitation qu'on leur faite d'aller passer la nuit du Jeudi Saint devant le Saint-Sacrement. C'est ainsi que depuis 9 h. du soir jeudi jusqu'à 9 h. du matin vendredi, à chaque heure nouvelle, quatre et même cinq des nôtres sont restés en adoration. Ce sera pour notre oeuvre une bénédiction.

Les jeunes ont aussi suivi la retraite avec fidélité. Tous les soirs, durant les exercices, le club a été fermé et tous se sont rendus à l'église pour entendre les instructions qui y ont été données.

Prochaine conférence

C'est le 11 avril, dimanche au soir, que le R. P. Champagne donnera, sous nos auspices, sa conférence sur les Catacombes. Si vous voulez connaître ce que sont les Catacombes, c'est le temps. Le Père Champagne a passé plusieurs années à Rome et connaît bien par conséquent les lieux dont il va nous parler. Il y aura, comme pour les autres conférences, un programme musical qui sera intéressant. Nous faisons donc une invitation très large au public de notre ville et à tous nos amis.

Activité dans nos salles

L'activité que nous avons soulignée avec joie il n'y a pas longtemps se maintient. Bonne assistance et excellente tenue, camaraderie agréable et honnête. Puisse tout cela se continuer et même se perfectionner!

Fiançailles de Suzanne Lenglen

Paris — Suzanne Lenglen, la célèbre championne du tennis, est fiancée à Jacques Brindejonc Offenbach, poète et petit-fils de Jacques Offenbach, le compositeur des Contes d'Hoffman. On croit que c'est un mariage d'amour; Suzanne est âgée de 27 ans et M. Offenbach de 36 ans.

LONDRES — L'état de santé du prince de Galles et de la princesse Victoria, soeur du roi Georges V, s'est amélioré sensiblement.

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 11

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Au bout de chacune des longues galeries de près de quatre-vingts mètres où débouchent les cellules de Saint-Gilles, se trouve un étroit couloir aboutissant à une rotonde dallée, de dix mètres environ de diamètre, très éclairée par le haut et bordée de vingt-quatre petites portes vitrées de bleu. A travers le bleu foncé de ces vingt-quatre vitres, on aperçoit autant de jardinets, en forme de tranches de tarte. De hauts murs de briques séparent toutes ces tranches; au fond est une grille comme celle des fauves dans les ménageries; on a vue par delà sur des plants de choux, puis sur le mur qui clôt la prison ou sur un autre, cachant le préau de la galerie voisine. Les préaux, c'est ainsi qu'on nomme ces cellules triangulaires à ciel ouvert, sont fleuris l'été et proprement entretenus toute l'année. Un massif, que les prisonniers français appelaient "quart de brie", en occupe le sol presque entier, laissant juste une piste le long des deux murs et de la grille. Chaque jour, les prisonniers sont conduits dans un de ces étroits jardins pendant une heure. On règle les entrées et les sorties de telle sorte qu'ils ne puissent pas communiquer entre eux. On les enferme et, du centre de la rotonde, un seul gardien surveille tous ces êtres bleus, qui déambulent sur fond bleu. C'est une heure de détente, presque de bonheur. On regarde les fleurs à ses pieds, et le ciel libre sur sa tête. Par la grille du fond, on arrive, si la sentinelle qui se promène dans les choux n'est pas enragée, à communiquer avec les voisins. Les Allemands, qui le savent, veillent d'ailleurs à ne pas mettre côte à côte certains détenus. Pour repaître ses yeux de Louise de Bettignies, Charlotte se plaçait à côté de la rotonde contre la porte vitrée, en s'effaçant de son mieux. Ainsi le gardien ne pouvait guère la voir, et elle demeurait là de longues minutes chaque jour, au lieu de faire la promenade, pourtant si nécessaire.

Deux fois elle eut l'émotion de voir déboucher du couloir son amie. La pauvre Alice avançait tristement, puis se dirigeait vers l'une des portes bleues, qui s'ouvrait et se refermait sur elle. Cette vision bouleversait la petite curieuse. Sa "Mademoiselle" si pimpante, si délurée, était-ce ce fantôme penché, qui se traînait sur les dalles silencieuses?

Comment lui parler? Bien qu'elle se tînt en garde, depuis l'histoire de la femme Ladrière, contre les voisines suspectes, elle entreprit, mais sans succès, de lier conversation autour d'elle par les tuyaux de chauffage. C'était pourtant ainsi qu'elle avait conversé bien des fois, tout au début de sa première instruction, avec Gabrielle Petit. Maintenant elle était loin de cette admirable patriote belge, dont le procès aurait lieu dans quelques jours; loin aussi d'Alice, qu'on ne laissait pas à sa portée; Louise Thuliez était partie en Allemagne depuis longtemps. Et le temps passait. L'hiver était venu. La prison était chauffée, certes, mais nos deux prévenues portaient toujours les vêtements et le linge du jour de leur arrestation. Et point de fil ni d'aiguille pour réparer ou rapiécer. Les corsages se perçaient aux coudes. Et les bas étaient pleins de trous, les chaussures aussi. On ne les interrogeait plus, ces messieurs étant à la recherche ingrate du chef de leurs mystérieuses prisonnières. Pas un instant ces psychologues ne pensèrent qu'ils tenaient celle qui avait tout conduit. Ils ne doutaient pas qu'elle eût abordé, sinon traversé la frontière et transporté du courrier. Ils arrivèrent tant bien que mal à reconstituer quelques-unes des étapes de son service, mais sans certitude, sans preuves pour arrêter les complices. Un jour vint où il fallut bien clore l'instruction: ils avaient de quoi faire fusiller les deux captives, mais ils les tenaient pour des comparses, et c'est de fort mauvaise humeur qu'ils signèrent leur renvoi devant le conseil de guerre.

Le matin du 2 mars, elles étaient toutes deux dans le préau et se tenaient contre la vitre de couleur, regardant vers le couloir d'accès. La plupart des détenues faisaient comme elles. On savait dans la prison que Gabrielle Petit avait été jugée la veille et personne ne connaissait encore le verdict. On espérait la voir à la promenade: c'était son heure. Elle arriva en effet. Elle marchait de son grand pas fier. C'était une belle fille, pleine de sang. Elle saisit elle-même la poignée d'une des petites portes et disparut dans son jardinet comme dans une trappe. Les autres quittèrent leur observatoire et elles reprenaient avec mélancolie la promenade coutumière sur les étroites pistes en triangle, quand un chant semblable à un cri emplit le ciel:

"Salut! ô mon dernier matin!"

On dut secourir une détenue qui, à ces mots, était tombée sur le sol, défaillante. D'autres s'agenouillèrent. Gabrielle Petit, comme un oiseau chante le printemps, annonçait à ses soeurs qu'elle allait mourir.

CHAPITRE IX

L'auditeur Stoëber

Les Allemands, pendant la guerre, confiaient à des magistrats de carrière l'instruction des petites affaires. Pour les crimes, ils jugeaient que la police secrète, dite police criminelle, leur rendrait des services plus sûrs; et c'est ainsi que Louise de Bettignies fut livrée pendant ses cinq mois de prévention au policier Goldsmith, comme Miss Cavell l'avait été au policier Henry Pinkhof. Ce dernier, pour avoir habité longtemps Paris, où il vendait, dit-on, des parapluies, connaissait non seulement notre langue, mais nos manières, nos gestes, les mots que nous faisons. Goldsmith aussi; car ces gens-là appartenaient, comme ils s'en flattaient, à "la même boîte": c'étaient de misérables agents d'espionnage. Ainsi une noble fille de notre sang dut subir la double injure d'être invectivée en français, et par un espion. Pendant l'occupation, le parler de chez nous était un refuge. On chérissait ses sons familiers, sous lesquels on échangeait des pensées fraternelles, et l'on se scandalisait comme d'un sacrilège si le maître proférait sa pensée hostile avec des mots amis. Quant aux espions, leur nom faisait horreur aux âmes délicates. Notre langue, si riche, n'a malheureusement qu'un mot pour désigner les bas agents qu'on utilise en les méprisant et certains héros farouches qui vont chez l'ennemi pour lui voler ses secrets. Ces derniers font plus que d'exposer leur liberté et leur vie: ils acceptent d'être suspectés jusque dans leur honneur. Il faut les honorer d'autant plus quand on les a [illegible]. Pour Louise de Bettignies, pour Léonie Vanhoutte, la question ne se posait point. Jamais elles n'ont été voir les Allemands chez eux. Elles n'acceptaient pas qu'ils fussent chez nous; elles répondaient à leurs coups par d'autres coups, à la force par la ruse. Elles allaient crier aux combattants: "Voilà ce que font, ce que disent, ce que préparent ces maudits. Défendez-vous et comptez sur nous, qui paraissons soumises et qui les haïssons." Elles n'espionnaient pas: elles faisaient la guerre. Alors on peut soupçonner leur mépris pour les beaux garçons, forts en couleur, en muscles, qui les malmenaient en prison ou à l'audience. C'étaient, pour ces combattantes, des embusqués.

M. le conseiller Stoëber mérite une place de choix dans la galerie de ces personnages antipathiques. Je parlerai de lui sans fiel. On va lire le récit de la séance du Conseil de guerre séant à Bruxelles le 16 mars 1916. Après quoi, chacun pensera ce qu'il voudra de l'homme qui survit quelque part en Allemagne, la conscience chargée des durs souvenirs que je vais rappeler.

Alice et Charlotte, qu'on n'interrogeait plus depuis huit jours, sentaient que l'heure du jugement était venue. Elles s'y préparaient en ranimant leurs âmes et en parant avec un soin coquet leurs petites personnes amaigries. Chacune possédait un pauvre col de lingerie, pour mettre une note fraîche sur sa jaquette usée; ce col, elles l'avaient lavé, puis étendu sous le matelas. Alice était occupée, le soir du 15 mars, à le caresser après l'avoir mis à son cou, quoiqu'elle n'eût point de glace pour se mirer, quand un gardien vint l'avertir qu'on la traduirait le lendemain devant ses juges.

On les tira de leur cellule au début de la matinée, vers sept ou huit heures. Si vous demandez à Charlotte de préciser, elle vous répondra qu'en prison elle n'avait point de montre, ni, aux environs, de cloches bavardes pour régler sa vie à la cadence des êtres libres. On les fit monter séparément dans la même voiture cellulaire. Louise de Bettignies y fut introduite la première. Charlotte, qui aperçut de loin sa compagne, la trouva gaie; elle avait l'air de partir à la promenade. Où les menait-on? Non seulement elles l'ignoraient, mais la petite Vanhoutte ne le savait pas encore quand, faisant avec elle à Bruxelles le pèlerinage des lieux où elle avait souffert, je la priai, au cours du dernier été, de me conduire à la salle d'audience. Nous nous rendîmes ensemble au Palais de Justice.

— J'ai été jugée, dit-elle à un gardien, à la salle du Sénat. Peut-on nous la montrer?

— Mais ce n'est pas ici, mademoiselle. C'est rue de la Loi, au Palais de la Chambre des Représentants.

Elle rougit de son ignorance; et moi j'ai trouvé cela charmant.

Le conseiller Stoëber avait imaginé de faire juger les procès politiques dans la salle des séances du Sénat; c'était un cadre majestueux pour la justice allemande; et, pour ce petit juge vaniteux, une tribune sonore.

Alice et Charlotte, extraites du panier à salade, montèrent lentement côte à côte un escalier de pierre aux lignes monumentales mais paresseuses. Sur ces marches larges, un tapis de haute laine rouge était couché; les pieds froids de ces petites en savouraient la caresse au travers de leurs chaussures percées. Ce luxe officiel les amusait, les réchauffait aussi. A mi-hauteur est un large palier, avec une banquette de velours pourpré. On les y fit asseoir un instant. Bien qu'un soldat les séparât avec sa baïonnette au bout du fusil, elles tentèrent d'échanger quelques mots. Louise, contrainte brutalement au silence, coula vers son amie un regard malicieux et, mettant deux doigts à ses lèvres, lui envoya, avec son baiser, du courage pour le reste du jour.

On les fit alors pénétrer dans la salle. Imaginez l'impression que dut leur faire cet hémicycle vaste, silencieux et vide, où leurs pas même, sur les tapis lourds, étaient sans bruit. Louise, plus curieuse, promena ses yeux sur les tribunes et le haut plafond vitré, tandis que Léonie Vanhoutte se laissait conduire dans la travée centrale et, s'engageant dans le quatrième rang des fauteuils à droite, allait occuper l'un d'eux. A ses côtés, les deux soldats chargés d'elle s'enfonçaient béatement dans d'amples sièges de sénateurs belges. Car le banc des accusés, dans ce singulier tribunal, c'étaient des chaises curules aux proportions imposantes; sur leur fond grenat, de grands lions jaunes étalaient des formes tourmentées. Les soldats qui s'asseyaient alors sur le lion belge se prenaient pour des vainqueurs: ce lion-là monte maintenant avec assez de majesté la garde sur le Rhin. Louise de Bettignies prit place avec ses deux soldats de l'autre côté: elle allait à elle seule représenter pour le tribunal toute la gauche de l'assemblée. A droite, d'autres accusés vinrent s'asseoir, à grande distance les uns des autres, autour de Charlotte et derrière elle. Les deux jeunes filles les virent entrer avec curiosité. Ce fut d'abord le voiturier De Saever, gaillard solide, de ceux dont on dit familièrement qu'ils sont bien balancés, avec des bras longs et souples et le poing lourd; son visage débonnaire, qu'adoucissait encore une longue moustache grisonnante et soyeuse, se durcit dès l'entrée à la vue de Louise de Bettignies. Puis un pauvre homme entra, la mine hébétée: celui-là, on dut le pousser comme un aveugle jusqu'à sa place. Charlotte vit arriver ensuite et salua au passage Alexandre, avec qui on l'avait confrontée à Anvers. Et la dernière victime fut introduite: une vieille femme impotente et prostrée. En tout, six accusés: cinq à droite, une à gauche. Au-dessus des fauteuils de droite s'ouvrait une vaste tribune réservée alors au gouverneur von Bissing. Celui-ci, qui devait assister pendant plusieurs heures aux débats, ne vit bien qu'un visage, et ce fut celui de Louise de Bettignies. Les longs regards qu'échangèrent cet homme et cette petite, on envie Dieu d'avoir connu quel feu courait en ceux qui montaient, quelle gêne en ceux qui descendaient.

Le Tribunal fit une entrée théâtrale. Devant les accusés debout et les soldats au port d'arme, une trentaine de personnages pomponnés, astiqués, casqués, gantés et décorés se placèrent, les uns derrière une grande table au pied de la tribune; d'autres, simples invités, un peu plus loin. Tout ce monde resta longtemps debout, échangeant des saluts, des redressements de la tête et du corps, des chocs de talons, des exclamations gutturales, des sourires à pleines dents. Louise de Bettignies mourait d'envie de faire asseoir ces lourdauds, dont les politesses devenaient fatigantes. Les juges posèrent enfin leurs casques sur la table, leurs gants blancs auprès des casques et leurs corps sanglés dans les fauteuils. Un général présidait; c'était un homme de cinquante-cinq ans, moustachu et grisonnant, qui ne comprenait que l'allemand et ne parlait peut-être aucune langue, car il ne pipa mot de l'audience. Il ne s'était d'ailleurs pas mis au centre de la table, mais à la droite d'un personnage plus jeune, M. le conseiller Stoëber.

Dans les tribunaux de guerre allemands, un homme seul interroge les accusés, dirige les débats, conduit l'affaire à sa guise, parle, crie, tempête, malmène ceux qu'il veut perdre, sauve qui lui plaît, joue à la fois tous les rôles et fait la loi aux juges, qui ne sont que des jurés, même au président, qui n'est qu'un soliveau: c'est le commissaire du gouvernement, qu'on appelle chez eux M. l'auditeur.

A Bruxelles, depuis l'affaire Cavell, les fonctions d'auditeur étaient occupées par Stoëber, homme terrible, qu'on eût dit fait sur mesure pour un tel rôle. Un comédien chargé de représenter à la scène l'accusateur devant un conseil de guerre allemand prendrait d'instinct le visage de cet homme et ferait tous ses gestes. Il arrivait de ce qu'il appelait "le front", c'est-à-dire des tribunaux divisionnaires; il est important de savoir que de tels hommes, qui envoient les autres à la mort, sont d'ordinaire assez petits devant elle. Nous verrons ce qu'il faut penser de Stoëber, auditeur: Stoëber, soldat allemand, est une triste chiffe et c'est un soldat français qui le lui dit. Dame! c'était un beau garçon. Grand, svelte, plein de sang, les joues dures et roses coupées par une belle moustache sur des dents éclatantes, il se bichonnait avec des soins de femme et sa raie tombait par derrière dans son faux col avec une rectitude très honorable pour son coiffeur. Sa voix forte, qui eût pu mettre en mouvement tout un bataillon, il la lançait, en s'écoutant, contre des jeunes filles. Il a dit un jour à l'avocat Sadi Kirschen, de Bruxelles: "Si vous me malmenez plus tard dans vos écrits, où que je serai, j'userai du droit de réponse, et je rectifierai." Me Kirschen a publié chez Rossel, à Bruxelles, en 1919, un ouvrage où il a parlé librement de cet ogre, et l'ogre s'est gardé de répondre (1). Ils étaient fous d'orgueil tandis qu'ils se croyaient les maîtres. Ils sont, à l'heure présente, assoiffés de revanche; ils se terrent, avant de tenter un nouveau crime. Que leur importe ce que nous disons d'eux, s'ils rêvent de nous mettre un bâillon sur la bouche! Il faut, pour demeurer en état de défense, que nous nous souvenions toujours; et je bénis mes petites héroïnes, parce qu'elles sont belles, de m'avoir fourni une histoire attachante pour rappeler aux étourdis que nous sommes le danger d'hier et celui de demain. Stoëber parlait un français correct; il martelait ses mots et les accompagnait de regards foudroyants. Pour ce qu'attendaient de lui les Allemands, c'était un excellent magistrat, d'une intelligence suffisante et d'une âpreté peu commune dans la discussion; mais l'âme était basse et l'esprit vulgaire. Pour l'oeuvre infâme qu'a été le meurtre de Miss Cavell, il fallait un garçon sans scrupules; Stoëber a accepté et rempli la tâche avec un empressement qui me donne le droit, parce que je suis un honnête homme, de le mépriser. Et sur la délicatesse de ce coeur allemand, une anecdote vous fixera. Un Belge, agent d'assurances, était poursuivi pour espionnage dans l'affaire Parenté et consorts, jugée au Sénat du 2 au 6 mai 1916. L'accusé était un vieillard, homme simple et correct, assez durement traité par la vie et qui méritait respect et pitié.

— Puisque vous êtes assureur, lui cria Stoëber en pleine audience, je pense que vous avez pris soin de contracter vous-même une assurance sur la vie.

L'accusé restant muet, l'auditeur se frotta les mains et ajouta, avec un rire avantageux:

— Pas assuré? Vous avez eu tort, mon ami, car nous allons vous fusiller.

Ces mots-là jugent un homme, et une race.

Le 16 mars, Stoëber interrogea d'abord les comparses. Alexandre et sa mère répondirent en flamand. Stoëber posait les questions en allemand, afin d'être entendu par les juges. Un interprète les répétait dans la langue des accusés, puis traduisait pour Stoëber la réponse, et celui-ci prenait souvent plaisir à la répéter à son tour, afin de secouer de sa voix d'acier les militaires somnolents qu'avait un peu hébétés le ronron du soldat interprète et des pauvres gens à la barre.

Quand ce fut le tour du brave homme dont j'ai dit qu'il était entré dans la salle en titubant comme un aveugle, ni Stoëber ni l'interprète n'en purent tirer un mot. Celui-là avait pris le parti de faire la bête; quoique la nature le prédisposât à ce rôle, il jeta Louise de Bettignies dans l'émerveillement; elle savait par expérience qu'il fallait être bien [illegible] pour aller sans défaillance; peut-être était-il simple et rusé tout à la fois, le pauvre homme: il devait s'en tirer ce jour-là, mais pour tomber un peu plus tard. Je vous dirai sa navrante histoire tout à l'heure.

Voici le tour du voiturier De Saever. Celui-là se croyait une victime de Louise de Bettignies. C'est contre le "mouton", la femme Ladrière, qu'il aurait pu tourner sa colère, contre les policiers allemands aussi. Car ces derniers ont usé contre lui de moyens infâmes. Ils l'ont grisé le jour de son arrestation pour le faire parler. Et j'ai des raisons de croire qu'ils ont commis un autre crime. Louise de Bettignies avait probablement confié à la femme Ladrière, en même temps que la lettre au jus de citron destinée à Charlotte, une lettre pour De Saever. Ce n'est pas cette lettre qu'ils ont montrée au pauvre homme, mais une autre, fabriquée de leurs mains. Ils ont eu l'idée baroque de la signer: "Comtesse de Bettignies"; et, la tendant à cet homme, ils lui ont dit: "Voilà qui vous apprendra à vous fier à des comtesses. Vous serez fusillé par la faute de celle-là." Jamais ma petite héroïne n'a signé ni ne s'est fait appeler "comtesse". Seuls des Allemands, fabriquant un faux, ont pu imaginer une chose pareille. La lettre que De Saever a vue et qui devait l'indisposer si fort contre Alice, ce n'est pas elle qui l'avait écrite. Le brave homme a gardé quelque rancune contre la mémoire de Louise de Bettignies; elle-même, avant de mourir, a souvent pensé avec douleur qu'elle avait compromis cet homme par une imprudence. Mais on faisait, en présence de l'ennemi, assaut de générosité; et quoi qu'eussent tenté les Allemands pour inciter De Saever à dénoncer la jeune fille et à la perdre, il ne dit pas un mot contre elle à l'instruction ni à l'audience.

Il avait pourtant la langue bien pendue et le verbe haut.

— Vous n'avez pas le droit, cria-t-il à Stoëber, de me condamner sur des interrogatoires que j'ai subis en état d'ivresse.

Et quand le policier qui avait instruit son affaire leva la main pour prêter serment:

— Ne jurez donc pas, lui jeta-t-il à la face, puisque vous allez mentir!

On dut renvoyer à sa place sans avoir rien tiré de lui cet accusé trop irascible et bavard.

— Vanhoutte, approchez!

C'est l'interrogatoire de Charlotte qui va commencer. Elle est conduite par ses deux soldats devant la table des juges. On a placé là une chaise, où on la prie de s'asseoir. Elle n'a pas peur et ses réponses sont prêtes. Mais on tarde à lui adresser la parole, et Stoëber fait des gestes en regardant du côté gauche de la salle. Que se passe-t-il? Elle tourne vivement la tête et voit qu'on emmène Louise de Bettignies. Tout à l'heure, elle-même sera écartée tandis qu'on interrogera sa compagne. Même à cette audience publique, elles demeurent au secret.

Je ne rapporterai pas l'interrogatoire des deux jeunes filles. Il faudrait en demander le texte aux Allemands, et c'est ce que je n'ai point tenté de faire. Léonie Vanhoutte n'a pas de souvenirs précis. Elle a seulement l'impression que les façons de Stoëber, au lieu d'intimider les prévenus, les excitaient, et qu'elle-même, après les ripostes violentes du Flamand De Saever, se sentait prête à sauter à la tête de ses juges. L'auditeur, d'abord poli, en vint rapidement aux violences.

— Vous mentez! lui disait-il. Tant pis pour vous! On vous fusillera.

Il se livrait à des variations sur ce thème délicat, lui répétant qu'elle était bonne à mettre au mur et qu'on la ferait bien taire avec douze balles dans la peau.

— Vous rendez-vous compte, lui avait-il demandé d'abord, de la gravité de l'accusation qui pèse sur vous?

— Je connais la valeur de mes actes, répondait-elle. J'ai conscience d'avoir été une Française irréprochable.

— Vous êtes une espionne.

— Prouvez-le.

Ils firent alors donner lecture de ses aveux à l'instruction. Elle se défendait à belles dents, n'admettant pas qu'on en fît état, parce qu'on les lui avait arrachés en la menaçant d'arrêter ses parents. Goldsmith, appelé en témoignage, fit d'elle un tableau perfide, la représentant comme une rouée dont on ne se méfiait pas au début, à cause de sa douceur.

— Et elle n'a pas de coeur, ajoutait-il. Vous pouvez aujourd'hui lui dire que vous allez arrêter son père et sa mère. Vous verrez qu'elle vous tiendra tête.

C'était vrai. Rien ne l'eût fait fléchir à cette minute, pas même sa piété envers ceux qui là-bas, à Roubaix, priaient dans l'angoisse pour que Dieu la leur gardât. Elle avait alors la tête toute bourdonnante des paroles qu'à travers la paroi de sa cellule elle avait échangées quelques jours plus tôt avec Gabrielle Petit.

— Mais non, lui avait dit cette fille extraordinaire, je n'ai pas peur. Ils m'ont condamnée à mort et vont me tuer. Je ne tremble pas en y pensant. Ce sera si vite fait, ma petite! Songez! Je n'aurai même pas le temps de réfléchir... Si j'étais un soldat à la guerre, il faudrait mourir aussi, et ce serait plus long. Et puis, c'est pour ma Belgique...

Léonie Vanhoutte ajoutait à sa force, qui était grande, celle que la petite Belge, prête à mourir pour son pays, lui avait passée en lui parlant à genoux par les conduits du chauffage de la prison. C'est ainsi que ces jeunes femmes, s'entraînant l'une l'autre vers les cimes, dominaient leurs souffrances.

— C'était beau tout de même, notre procès, dit quelquefois encore Charlotte en joignant les mains.

Et j'ai eu beaucoup de mal, quand j'ai visité le Sénat avec elle, à l'arracher des tribunes d'où nous dominions cet hémicycle plein de ses plus ardents souvenirs. Oui, c'était beau de sentir en soi une grande âme! Ce jour-là, bien qu'il fût à tout propos question de sa mort, elle vivait. Il y a des gens qui ne vivront jamais.

Elle se rendit compte, l'interrogatoire fini, que Stoëber ne la manquerait pas. Cet homme, qui parlait ici en maître, voulait qu'on la fusillât et le voulait bien. Si elle était brave, elle aimait aussi la vie; et le tour de ses pensées, quand elle se trouva dans son grand fauteuil entre deux soldats, eût été mélancolique si, tout de suite, ses yeux, son coeur, tout son être n'avaient été divertis, au sens où l'entendait Pascal, par le plus admirable spectacle.

Louise de Bettignies, frêle et gracieuse dans ses vêtements usés, s'avançait à la barre. Stoëber lui demandait son nom, ses prénoms; et l'interprète s'apprêtait à répéter en français la question, quand, se tournant vers ce subalterne, elle lui imposa silence:

— Ne prenez pas tant de peine, dit-elle, j'ai compris.

Et elle répondit en français.

— Parlez allemand, puisque vous le pouvez, lui dit Stoëber. Nous irons plus vite.

— Non, monsieur, je suis Française. Vous avez un interprète; usez-en, mais qu'il ne me trahisse pas: je surveillerai ses traductions.

Charlotte n'en entendit pas davantage. On la fit disparaître.

A ce début, Stoëber sentit que la partie serait dure. Il alla tout de suite au fait et lut à Alice la déposition de Charlotte à l'instruction. A quoi elle répondit:

— C'est une déposition sans valeur, que l'instructeur a obtenue par des moyens déloyaux.

On appela aussitôt Goldsmith à la barre. Il fit le bon apôtre, assura que Charlotte, excédée de la tyrannie exercée sur elle par cette jeune aristocrate, avait préféré se montrer sincère et avouer; qu'au surplus Alice était insupportable et d'un mysticisme religieux exaspérant, même pour sa compagne.

— Cette jeune fille et moi, répliqua-t-elle, nous ne sommes pas des complices. Je la connais: voilà tout. J'ai trahi mon amitié pour elle dans une lettre écrite au jus de citron, que vous m'avez arrachée par un procédé infâme; je l'ai embrassée devant vous le jour où vous nous avez confrontées. C'est mon amie: vous savez cela, et vous ne saurez pas autre chose.

Comme Goldsmith ricanait et que Stoëber tenait en mains la lettre fatale, elle s'écria:

— Lisez cette lettre; lisez-la devant les juges; ils verront que j'avais pitié de cette petite en prison. Est-il défendu d'avoir de la compassion pour une innocente à la torture?

— Vous lui recommandiez de se taire...

— Et je le lui dirais encore si, contre tout droit, vous ne l'aviez écartée d'ici. Je sais pourquoi vous n'avez pas voulu me laisser entendre sa déposition ni qu'elle connaisse la mienne: c'est qu'on a mis un mensonge entre nous deux...

Et elle regardait la lettre. Elle sentait, quoiqu'elle ne le sût pas encore, que ces misérables avaient commis avec ce papier une félonie.

— Lisez cette lettre, répétait-elle.

— Le tribunal la connaît, répondit Stoëber, et elle vous accable. Vous commandiez à votre complice de faire silence: c'est que vous aviez quelque chose à cacher.

— J'ai tout à vous cacher. Vous êtes l'ennemi.

— Vous êtes une espionne.

— Ne dites pas ce mot devant l'homme qui est là, fit-elle en regardant Goldsmith avec dégoût.

Sa vigueur excitait Stoëber. Ce triste individu, peu accoutumé à de pareilles ripostes féminines, devait avouer plus tard à l'avocat Kirschen, qui m'a rapporté le propos, que cette petite Française lui avait paru une fière créature, d'une noblesse peu commune. Pour l'heure, il la tenait entre ses griffes; et, pour la perdre, la pousser à des mots compromettants, peut-être à des aveux, il s'acharnait à l'exaspérer, en l'insultant.

(A suivre)

(1) "Devant les Conseils de guerre allemands", 1 vol., 8 francs.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE un comptable, jeune homme de 18 à 21 ans. Références exigées. Boîte 12, la "Liberté".

A LOUER — Belle grande chambre meublée, avec poêle électrique et autres accommodations pour L.H.K. si désiré. Prix modéré. Tél. N 2648, 201, Boulevard Dollard, Saint-Boniface, près de l'hôpital.

ON DEMANDE — Bonne servante générale parlant les deux langues. S'adresser à Mme Lengyel, 231, ave. Provencher. Tél. N 2363.

A VENDRE — Sirop et sucre d'érable garantis purs, de première qualité, au prix de $2.00 le gallon avec canistre, et 25 sous la livre f.o.b. Faits par Ouellette Brothers, Roxton Falls, Comté de Shefford, P. Q., propriétaire d'une des plus belles sucreries de la province. Priére de faire les commandes immédiatement, payable C.O.D. 44p

CHAMBRES meublées à louer. S'adresser à 165, rue Masson. Tél. N 2330.

BOUTIQUE DE FORGE — A vendre ou à louer dans un centre français, pas d'opposition, une boutique de forge avec tous les outils, tels que engin, marteau mécanique, filières, bandeur de pneus, affileur de disques, agrès pour souder au gaz acétylène, etc., etc. S'adresser immédiatement à Jos.-A. Cormier, La Salle, Man. 46

A VENDRE — Trèfle d'odeur. Bonne semence scarifiée, inspectée par le gouvernement. $6.00 les cent livres; sacs, 20 sous; f.o.b. Inwood. Ch. Verscheure, Inwood, Man. 46p

MAISON A VENDRE — 254, rue Bertrand. Lot 50x120. Bungalow moderne, 5 chambres et salle de bain. $2,850. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

APPARTEMENT à louer, bloc Message, 417, rue Aulneau. Prix $30. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

FERME A VENDRE — Aubigny, au village. 160 acres; 125 acres prêts à semer. Stock roulant, semence. $35 l'acre. $1,250 comptant. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

GRANDE-POINTE — Près station et école. 60 acres; stock roulant semence; $4,500. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

SAINT-NORBERT — Près village, sur grand chemin et rivière Rouge. Jolie ferme de 106 acres; bonnes bâtisses. $8,500. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

FERME — On demande à acheter une ferme. Faire offres à L. Appleton, Sault-Sainte-Marie, Michigan. 44p

MAISON A VENDRE — 586, avenue Bannatyne, Winnipeg. Voisine de l'église du Sacré-Coeur. Adressez-vous à Mme Lapiume, même adresse.

A LOUER — Maison moderne, 5 pièces, pourrait être occupée au besoin par deux familles. S'adresser à J.-B. Voyer, 231, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 44p

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Doucet, rue Desautels, Saint-Boniface.

UNE INSTITUTRICE est demandée pour achever l'année scolaire à l'école Prestwick, La Salle, Man. x

AU SACRE-COEUR

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont revêtu cette année un cachet tout particulier et ont attiré une assistance plus considérable que par les années passées. Le Jeudi Saint, des centaines de personnes, se rappelant sans doute les recommandations des prédicateurs de la retraite, se sont approchés de la sainte table pour y puiser les grâces de persévérance et aussi pour y remercier Notre-Seigneur d'avoir institué ce sacrement d'amour. Durant toute la journée, ainsi que durant la nuit, de nombreux adorateurs sont venus prier au reposoir si délicatement et si artistiquement orné par les religieuses de l'école et ont donné par là un témoignage de leur foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement.

Le Vendredi Saint, l'église était littéralement remplie aux trois différents offices. Dans l'après-midi, à 3 h., le R. P. Brassard, O.M.I., vicaire, donna un magnifique sermon sur la Passion, comparant le monde au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec le monde d'aujourd'hui et exprimant la crainte que si Notre-Seigneur revenait aujourd'hui sur la terre, il ne serait pas mieux traité qu'il l'a été autrefois par les Juifs.

Le Samedi Saint, la cérémonie de la bénédiction du cierge pascal et des fonts baptismaux a été présidée par le Père curé qui, à la fin de la messe, entonna le joyeux Alleluia.

Le dimanche de Pâques, des centaines de personnes s'aprochèrent de nouveau de la sainte table, offrant un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes. La grand'messe fut chantée par le R. P. Brassard, assisté des RR. PP. Auclair, visiteur des écoles de la Saskatchewan, et Maurice, du Juniorat de Saint-Boniface, comme diacre et sous-diacre.

Notre maître autel, brillamment illuminé et orné de nombreuses fleurs naturelles que les religieuses avaient disposées de manière à produire le meilleur effet, offrait un coup d'oeil vraiment féerique. Nos enfants de choeur, comme toujours, s'acquittèrent de leurs fonctions respectives d'une manière admirable. Le R. P. Vézina, curé, donna le sermon du jour et fit voir que la mort de notre Divin Sauveur, étant tout à fait volontaire, lui avait mérité de triompher de la justice de Dieu son père, de la mort elle-même, de l'enfer et du péché.

Notre choeur de chant, sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, a exécuté d'une manière parfaite le magnifique programme publié la semaine dernière. Nous désirons remercier au nom de la paroisse les dames et les messieurs qui ont bien voulu prêter leur concours à M. Hébert afin de lui permettre de rehausser par une si belle messe en musique avec accompagnement de l'orchestre la fête de ce jour.

• • •

On nous a annoncé au prône que le montant des recettes nettes de la partie de cartes de Mme O. Roy s'était élevé à la somme de $625.11. Merci et félicitations à qui de droit.

• • •

Le R. P. curé a aussi annoncé que mardi prochain le 13, le Cercle Dramatique Provencher de Saint-Boniface représentera dans notre salle paroissiale la comédie en trois actes de Charles Le Roy-Villars, "Messire Cendrillonnet". Dimanche prochain, à 2 h. 30, il y aura répétition pour les enfants. Les billets sont en vente au presbytère. Entrée, 25 sous; sièges réservés, 35 sous.

• • •

Nous regrettons d'avoir à annoncer le départ de M. R.-O. Paquin pour Camperville, où il s'en va prendre charge de l'école. M. Paquin a toujours rendu de grands services à la paroisse et comme membre du choeur de chant et comme correspondant de la Société Saint-Jean-Baptiste.

WINNIPEG

PETITES NOTES

M. Lorenzo Guay, entrepreneur de Gravelbourg, était à Winnipeg la semaine dernière. Il nous a annoncé qu'il avait obtenu le contrat pour la construction du Scolasticat des Pères Oblats à Lebret, Sask. M. Guay a besoin d'un bon nombre d'ouvriers pour cette importante entreprise. Il donnera la préférence aux Canadiens français et aux catholiques.

• • •

Jeudi soir, pendant la représentation, au théâtre Starland, une partie du plafond sous le balcon s'est effondrée. Le bruit qui en est résulté a causé une légère panique dans l'assistance qui était nombreuse. Vingt-six personnes ont été blessées, aucune grièvement.

• • •

Son Excellence le baron Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, arrivera à Winnipeg le 20 avril. Ce sera sa dernière visite officielle dans l'Ouest.

• • •

Le 12 avril aura lieu l'ouverture officielle de l'hôtellerie pour les dames et jeunes filles, oeuvre de la Ligue des Femmes Catholiques. Un concert aura lieu dimanche soir, au "Playhouse", au profit de cette institution, qui est située 62, rue Hargrave.

• • •

Quatre-vingts prisonniers ont été transférés du pénitencier de Kingston, Ont., à celui de Stony Mountain. Le voyage s'est effectué sans incident.

• • •

M. Paul de Malglaive, directeur général de la Cie Générale Transatlantique, est de passage à Winnipeg avec Mme et Mlle de Malglaive, en route pour Vancouver. Pendant son séjour parmi nous, M. de Malglaive est l'hôte de M. Watson Fournier, gérant de la Cie pour l'Ouest canadien.

Sir John Martin-Harvey revient au théâtre Walker

Le distingué acteur anglais Sir John Martin-Harvey reviendra au théâtre Walker le lundi soir 12 avril, pour une semaine seulement. Ce sera son engagement d'adieu à Winnipeg et dans l'Ouest pour plusieurs saisons. Il est si populaire en Angleterre qu'il ne peut passer plus d'une saison au Canada.

Le grand acteur jouera ici la semaine prochaine: "David Garrick", le lundi soir 12 avril (une seule représentation); "Richard III" le mardi soir 13 avril et le jeudi soir 15 avril. "The Burgomaster of Stilemonde", par Maeterlinck, sera donné une fois seulement, le mercredi soir 14 avril. C'est l'un des plus beaux drames inspirés par la récente guerre. La quatrième et dernière pièce sera "The Corsican Brothers", un drame romantique mystérieux dans lequel Martin-Harvey joue les deux rôles des frères jumeaux Fabian et Louis dei Franchi.

Les Soviets et les enfants canadiens

La "Manitoba Free Press" de Winnipeg dénonce, dans son numéro du 14 novembre, les agissements dangereux des propagandistes soviets auprès des enfants de toutes les écoles publiques de Winnipeg. Sous le patronage de Lenine et de Karl Marx, des groupes d'enfants de 10 à 15 ans, embrigadés dans le jeune parti communiste sous le nom de "Winnipeg Young Pioneers", distribuent aux autres enfants des écoles la feuille de propagande communiste "Our dawn" (Notre aurore), imprimée par les soins d'un certain Bartholomew, l'organisateur local du "Parti communiste du Canada". C'est un appel aux enfants canadiens "pour les convertir à la gloire des Soviets triomphants"! On y voue la propriété et la religion aux gémonies. "Chaque école canadienne doit être pour nous une forteresse", tel est le mot d'ordre des chefs communistes à leurs jeunes disciples. Propagande redoutable, que nos gouvernants doivent arrêter sans se soucier du dangereux sophisme de la "liberté de la presse".—S. I. C.

Pâle et nerveux — M. J. Zielenski, de Toronto, Ont., écrit: "Je désire donner mon appréciation sur le Novoro du Dr Pierre. Avant d'employer ce remède je me sentais faible et nerveux et avais un teint bien pâle. Je prends le Novoro du Dr Pierre depuis peu de temps seulement et je me sens bien plus fort, mon système nerveux est revenu à son état normal et mon teint a repris sa couleur naturelle. D'autres personnes d'ici qui ont également employé le Novoro ont obtenu d'aussi bons résultats." Ce célèbre remède végétal améliore le sang, fortifie le système nerveux et régénère l'organisme. Il n'est pas vendu par l'entremise des droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Un journal intéressant et une brochure contenant de plus amples renseignements seront envoyés gratis par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.—

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

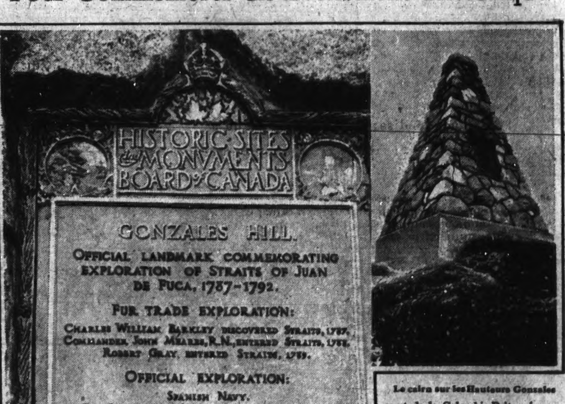
Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Pour Commémorer un Événement Historique



La tablette et son inscription

Le cairn sur les Hauteurs Gonzales

PAR une belle après-midi de la fin de novembre dernier, un groupe distingué de Canadiens s'était rendu sur les Hauteurs Gonzales, à Victoria, pour assister au dévoilement, en cet endroit, d'un monument destiné à commémorer le souvenir des valeureux navigateurs anglais et espagnols qui explorèrent les côtes de l'océan Pacifique au dix-huitième siècle. La cérémonie marquait aussi le soixante-septième anniversaire de l'établissement de la Colombie-Britannique.

Cent trente années se sont écoulées depuis que le capitaine Charles William Barkley, commandant du navire de commerce anglais "Imperial Eagle," s'engagea dans le détroit de Juan de Fuca à la recherche du fameux passage du Nord-Ouest qui devait relier l'Atlantique au Pacifique et procurer aux navigateurs une route plus courte pour aller d'Europe aux Indes. Cette route inexistante fit longtemps le désespoir des explorateurs, mais grâce au progrès de la navigation et à l'initiative de grandes compagnies de transport, des communications rapides et régulières sont aujourd'hui maintenues avec l'Orient.

Le monument des Hauteurs Gonzales est un cairn de pierre portant sur une de ses faces une tablette de bronze sur laquelle se lit l'inscription dont nous donnons ici une reproduction. La cérémonie du dévoilement était présidée par l'honorable Walter Nicholl, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique et au nombre des personnages présents l'on remarquait le capitaine Robert E. Barcley, arrière petit-fils de l'explorateur anglais du même nom, M. John W. Dolby, vice-consul d'Espagne à Seattle, le juge Howay de New-Westminster, président de la Société Historique de la Colombie-Britannique et plusieurs autres personnalités en vue de Vancouver et Victoria.